



maison de quartier bois du château.

# MAISON DE QUARTIER BOIS DU CHÂTEAU

9 RUE JULES MASSENET • 56100 LORIENT

Mail : [contact@mqboisduchateau.info](mailto:contact@mqboisduchateau.info)

Tél. 02 97 37 75 31

## PROJET D'ANIMATION : 2018 - 2021

[mqbdc.wordpress.com](http://mqbdc.wordpress.com)



# «PROXIMITE ET OUVERTURE»



# SOMMAIRE:

A - PREAMBULE .....	P 3
B - PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL ET DE SES MISSIONS.....	P 6
C - DIAGNOSTIC.....	P 15
D - ORIENTATIONS.....	P 36
E - OBJECTIFS GENERAUX.....	P 37
F - LE PLAN D'ACTIONS 2018 -2021.....	P 38
G - LES MOYENS.....	P 70
H- LE PROCESSUS D'EVALUATION.....	P 74
I- Annexes.....	P 75

# A-PREAMBULE : le processus de renouvellement de notre projet d'animation



Après le bilan du précédent projet 2013 -2016, nous vous proposons le nouveau projet d'animation du Centre Social Bois du Château sur la période 2018-2021.

En tenant compte des points forts et des points faibles du précédent projet et du diagnostic partagé avec les habitants et les partenaires, nous vous présentons dans ce document des orientations et un plan qui vont guider nos actions sur les quatre années à venir.

Ce plan d'actions, qui fera l'objet d'un bilan tous les ans, pourra être réajusté dans sa mise en œuvre le but d'atteindre ses objectifs en tenant compte du contexte du moment et des moyens mobilisés.

Notre projet « **proximité et ouverture** » se veut un outils nous permettant d'être plus proche des préoccupations des habitants et des adhérents, et en même temps un moyen d'accompagner la mutation du quartier en favorisant son ouverture vers la ville et les autres quartiers.

**Pour le processus de renouvellement du projet d'animation nous vous proposons la méthode de planification stratégique qui nous permettra en deux grandes phases d'arriver à la réalisation d'un plan d'actions concerté :**

**Phase 1** : des missions d'un centre social aux objectifs généraux du centre social du Bois du Château.

**Phase 2** : des objectifs généraux aux actions et à la définition des critères d'évaluations.

La réalisation de ces deux phases nécessite la mise en place de 2 cadres de concertation qui seront force de propositions, en plus du Conseil d'Administration qui aura aussi la responsabilité de valider les décisions avant de les présenter à l'AG qui les entérine.

## Deux comités consultatifs :

**un comité des usagers** : composé de 15 personnes représentants les adhérents, habitants du quartier et des associations partenaires.

**Un comité technique** : composé les partenaires institutionnels (la Caf Du Morbihan, la Ville de Lorient, le Conseil Départemental), les professionnels de terrain présents sur le territoire du Centre social et les professionnels de la Maison de Quartier.

## Les instances de validations

- Externes : La CAF du Morbihan et la Ville de Lorient.

- Internes : le Conseil d'Administration, il est l'organe de décision du Centre, donc il devra valider la synthèse des travaux à chaque étape. Il sera aussi un lieu de concertation.

- **l'Assemblée Générale**, l'Assemblée Générale entérine les objectifs du projet d'animation et confie son exécution au CA.

## PHASE: 1

Etape	Contenu	Niveau de réalisation	Niveau de validation	Echéancier
1-	- Validation de la démarche d'élaboration du nouveau projet. - Rappel des Missions d'un Centre social et finalités du projet.		CA	<b>CA Septembre 2016</b> <b>CA décembre 2016</b>
2-	Redéfinition des orientations : Sources :		CA	<b>Janvier et Février 2017</b>
	Les enjeux du diagnostic du territoire : le Contrat de Ville, les éléments de la CAF et le diagnostic TTTRANS	CT		
	les préconisations issues des bilans/évaluation du projet	CT, puis CA		
	les conseils des partenaires institutionnels	CT		
	Le point de vue des habitants	CU		
	les recommandations du CA	CA		
3-	<b>Circonscrire les orientations en objectifs généraux</b>	CT	CA	<b>CA du 26 avril 2017</b>

## PHASE: 2

Etape	Contenu	Niveau de réalisation	Niveau de validation	Echéancier
1-	Restitution et analyse des objectifs généraux un à un pour voir s'ils répondent aux attentes des habitants. Le comité des usagers pourra aussi proposer des amendements	Comité des usagers		
2-	Déclinaisons des objectifs généraux en objectifs opérationnels.	C U, puis CT	CA AG	le 7 juin 2017 le 16 Juin 2017
3-	Elaboration d'un plan d'actions et des moyens Prévisionnels. Définition des critères d'évaluation à partir des objectifs opérationnels	CT ( MQ) CT	CA	
4-	<b>Validation du projet d'animation</b>		CAF du Morbihan	Décembre 2017

# B - PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL ET DE SES MISSIONS

## 1- Identification

La Maison de Quartier est gérée par l'**association d'Animation et de Gestion du Centre Social du Bois du Château**.

Elle est conventionnée avec la **Ville de Lorient** et la **Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan**.

Elle est soutenue par le département du Morbihan et l'état dans le cadre du Contrat de Ville.

Elle est adhérente à la Fédération des Centres Sociaux.

Son projet est mis en œuvre par un **Conseil d'Administration, une équipe de professionnels et des bénévoles**.

Elle est aussi une structure agréée pour l'accueil de jeunes en service volontaire européen.

L'implication et la participation des habitants, la mobilisation des associations adhérentes sont incontournable dans le fonctionnement de la Maison de Quartier.

Son dernier agrément : 2012 -2016

N°de Siret : 378 952 600 000 13

Sa présidente est Madame Lucie LE BOURHIS ( voir l'équipe)

Adresse : 9 rue Jules Massenet Lorient - téléphone : 02 97 37 75 31 – contact @ mqboisduchateau.info

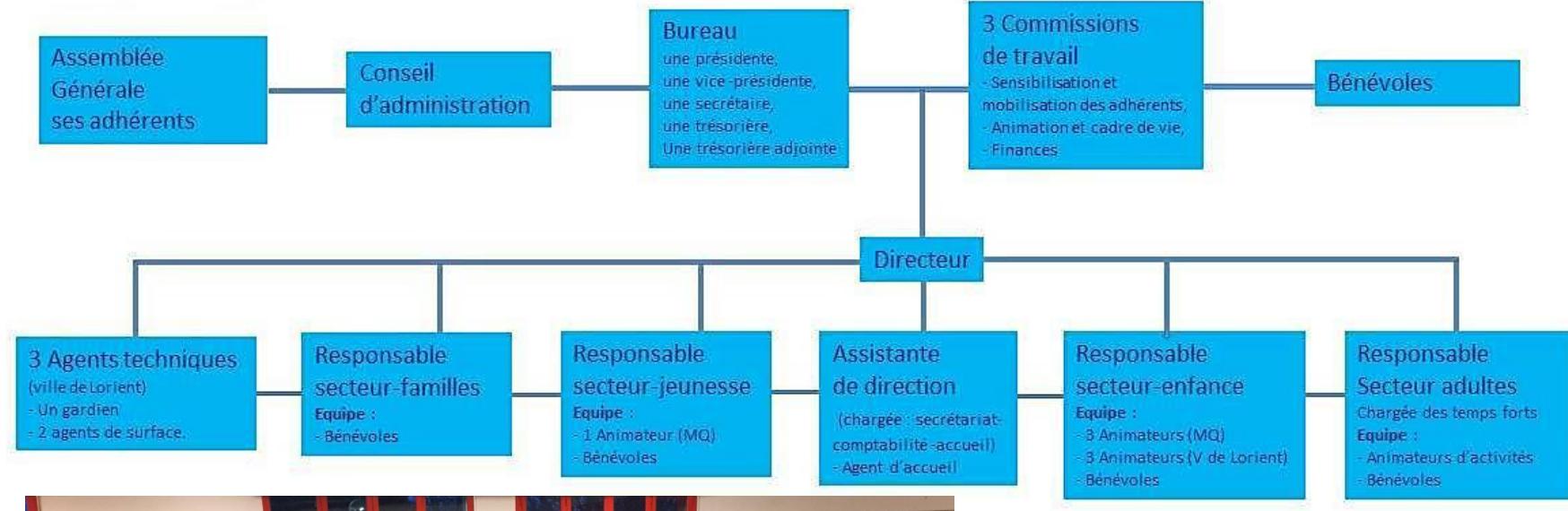


## 2- L'équipe : des bénévoles et des professionnels

### Le Conseil d'administration (AG 2017)

LE BOURHIS	Lucie (Présidente)
SMITH	Joëlle (Vice-Présidente)
NIZARD	Colette (Secrétaire)
MEHIC	Ifeta (Trésorière)
ADAMCZYK	J-Laurent (Trésorier Adjoint)
MORIN	Philippe
SIMON	Roland
PERRON	Alberte
LANCELOT	Jeannine
LE CORE	Jeannine
FOUSSADIER	Magalie
KRAAK	Elodie
LE BIHAN	Carole
LE LUHERN	Catherine
MESSAGER	Chantal
LE CABELLEC	Maryvonne
SALAMA	Raphaëlle
LE NY	Marie –Hélène
MARREC	Vanessa
BERRIOT	Lucette
<b>Les représentants de la Ville de Lorient</b>	
RAYNAUD	Annie
BLANCHARD	Bruno
LE BOT	Jean
LE BOUDOUIL	Allain

### ORGANIGRAMME DU CENTRE SOCIAL



### 3 - La zone de vie sociale et zone d'influence du centre social

- **La zone de vie sociale**

qui correspond à l'aire géographique d'intervention du Centre social du Bois du Château composée des trois Iris (*Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire*)

NOMBRE TOTAL D'HABITANTS : source Insee 2012

Lorient iris : ZDS 0501+0502+0403	Lorient iris 0501	Lorient iris 0502	Lorient iris 0403
6 826	1619	2489	2718



A l'ouest, l'**Iris de Saint-Armel (501)** se situe entre la rue de Saint-Armel et la Pénétrante.

On trouve sur cette zone des immeubles d'habitations et l'école primaire René Guy Cadou.



A l'est, le territoire de l'**Iris du Parc du Scorff (502)** est identifié par l'Etat comme étant le Quartier du Bois du Château, un quartier prioritaire à l'échelle nationale dans le cadre de la Nouvelle Politique de la Ville (2015-2020).

Il est délimité par la Pénétrante, l'avenue Lénine et le Scorff. S'y trouvent des immeubles d'habitation, le collège Jean Le Coutaller, la Maison de Quartier, la piscine, le gymnase, le terrain d'athlétisme, l'école primaire du Bois du Château et maternelle Jacques Prévert, le centre commercial et le parc du Bois du Château.



Au sud, l'**Iris Etienne Dolet** (403) est délimitée par l'avenue Lénine, le Scorff, le boulevard de Normandie et la rue de Belgique. Cette zone est principalement occupée par des maisons individuelles.

On'y trouvent également les terrains de sport de Tréfaven, la paroisse Sainte-Thérèse, l'EHPAD la Loriente, les commerces de la rue de Belgique et des boulevards de Normandie et du Scorff.



## ■ La zone d'influence du centre Social

(Source : adhérents 2015-2016)

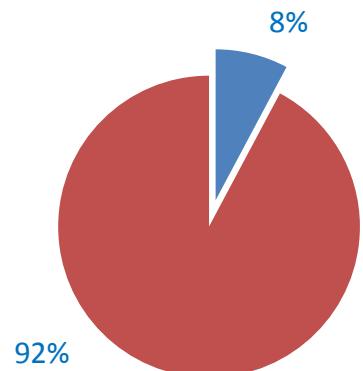
Nombre d'adhésions : 258 (familles adultes et ados )  
Nombre d'adhérents individuels (avec enfants et conjoint) : 488

### Moyenne d'âge :

Moyenne d'âge des adhérents sans enfant ni conjoint : 50 ans  
Moyenne d'âge des adhérents avec enfants et conjoint : 33 ans

### Répartition des adhérents par secteur géographique

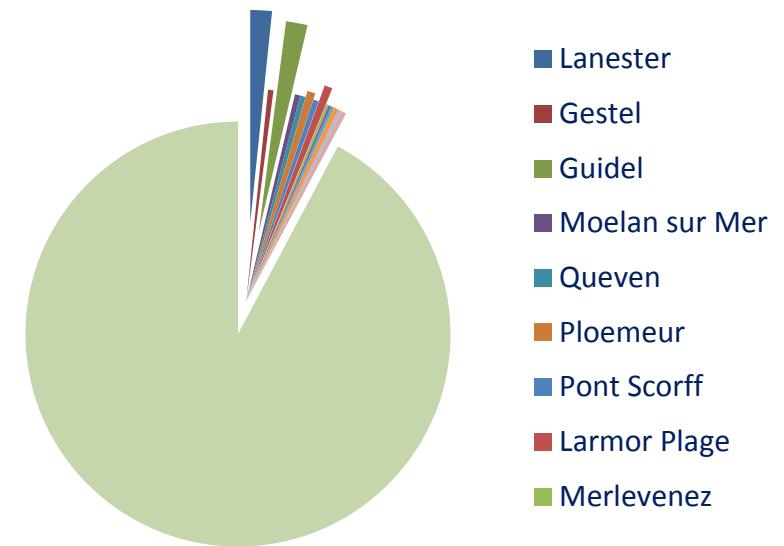
■ total adh hors lorient (avec enfants et conjoint)



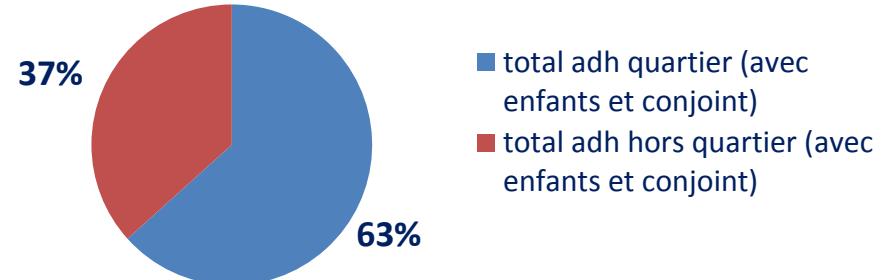
#### Observations :

92% des adhérents habitent Lorient et les 8% qui restent sont de Lanester, Guidel, Ploemeur, Larmor....

### Répartition géographique des adhérents



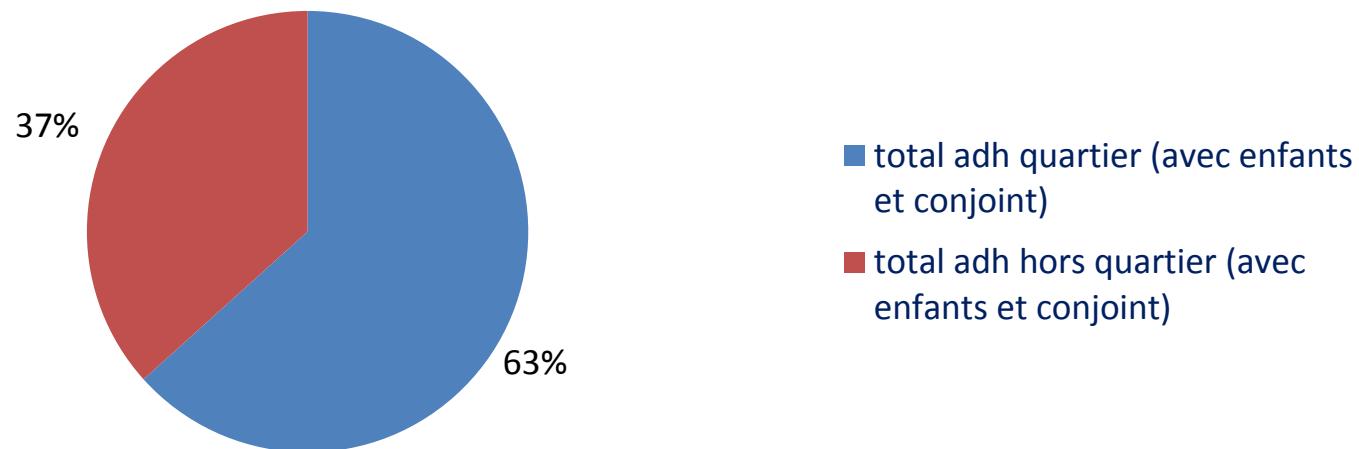
### Répartition des adhérents lorientais



#### Observations :

63 % des adhérents lorientais habitent le quartier du Bois du Château.

## Répartition des adhérents lorientais



### Observations :

63 % des adhérents lorientais habitent le quartier du Bois du Château.

### **3 - les missions d'un Centre Social (lettre circulaire CNAF, juin 2012)**

#### **Des missions d'intérêt général aux besoins des habitants**

##### **Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :**

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même, il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux 10 problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

##### **Cinq missions complémentaires aux missions générales :**

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations. L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une ou des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.



## C – DIAGNOSTIC

(Le diagnostic a été partagé avec les partenaires dans le cadre du comité technique le 28 février 2017 à 10h et avec les habitants et associations adhérentes le soir à 18h. Il a été validé par le Conseil d'Administration du mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017)



Le Comité technique du 28- 02- 2017



Le Comité des usagers du 28- 02- 2017

# 1- Les points forts et les points faibles du projet 2013-2016 (par secteur d'activités)

## ACCUEIL

ACTIVITES		
Accueil téléphonique	Mise en relation	Réservations
Photocopies	Accueil pour partenaires	Médiation salles lundis
Encaissements	Clé USB – impression	Médiation public
Ecoute	Adhésions / inscriptions	Rangement bureau
Orientation	Courrier	Affichage
Salles		
<b>•Points positifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.Groix utilisée pour l'accueil</li> <li>2.Retour des questionnaires – usagers satisfaits de l'accueil à la Maison de Quartier.</li> <li>3. Accueil de stagiaires</li> <li>4- l'informatisation du planning des salles.</li> </ul>	<b>•Points négatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.L' agencement du bureau d'accueil.</li> <li>2.La présence de la photocopieuse dans le bureau d'accueil.</li> <li>3.Problème de confidentialité et non respect de la distance de confidentialité.</li> <li>4.Manque de rapidité accueil.</li> <li>5.Présence de « Squatteurs » .</li> <li>6.La salle Groix moins utilisée, manque de convivialité</li> <li>7.Affichage : trop d'affiches et manque de visibilité.</li> <li>8.Affichage dans le bureau : trop d'affiches</li> <li>9.Manque un/une responsable accueil</li> <li>10.Encaissements : manque de précision dans le cahier de caisse.</li> <li>11.La présence de nouvelles têtes au niveau de l'équipe favorise moins la convivialité.</li> <li>12.Accueil non conforme aux personnes à mobilité réduite.</li> <li>13.Infos et les messages sont mal distribués.</li> <li>14.La présence de plusieurs stagiaires ne favorise pas l'exécution correcte</li> <li>15.Tout le monde ne maîtrise pas l'utilisation du planning numérique des salles</li> <li>16.Manque de passes (trousseau de clefs)</li> </ul>	

## SECTEUR ENFANCE

PERISCOLAIRE : SOIR	EXTRASCOLAIRE/ MERCREDI	VACANCES
<b>•Points positifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Bonne adaptation aux réformes rythmes scolaires</li> <li>2. Meilleure qualité de l'accueil</li> <li>3. Un bon partenariat/école/animateurs et bénévoles.</li> <li>4. Une vingtaine de bénévoles</li> <li>5. Beaucoup de demandes avec une liste d'attente</li> <li>6. La connaissance de l'action par population</li> <li>7. Nouveaux partenariat Handball</li> <li>8. Présence d'enfants d'origine étrangère.</li> </ul>	<b>•Points négatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Peu de transversalité avec les autres actions.</li> <li>2. Faible diversification des actions.</li> <li>3. Diffusion des programmes tardifs.</li> <li>4. Absence de coordination des acteurs sur le territoire</li> </ul>	
<b>•Points positifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Plus d'enfants grâce aux formules forfait d'inscription</li> <li>2. Temps d'activités parents-enfants</li> <li>3. Repas avec les adultes dans le cadre de l'atelier cuisine.</li> <li>4. Tarification attractive</li> </ul>	<b>•Points négatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Listes d'attente</li> <li>2. Faible anticipation dans la programmation et la diffusion du programme</li> <li>3. Pas de propositions pour les 0-6 ans +parents</li> <li>4. Absence d'espace jeux pour les mercredis après-midi</li> <li>5. La CSF ne travaille pas les mercredis accueil</li> <li>6. Manque de renouvellement du groupe des mamans.</li> <li>7. Pas d'atelier annuel en dehors de l'accueil de loisirs.</li> </ul>	
<b>•Points positifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. 3 séjours (printemps, juillet, toussaint)</li> <li>2. Tarification très accessible.</li> </ul>	<b>•Points négatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Impossibilité de faire journée complète faute de restauration.</li> <li>2. Horaires non-adaptés aux familles qui travaillent (17h)</li> <li>3. Diversité de proposition.</li> </ul>	

## ADULTES

<b>ACTIVITES PHYSIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points positifs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Une bonne participation de personnes retraitées.</li> <li>Plusieurs cours de gym dans la semaine.</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points négatifs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Pas de relais et de projets communs avec les "familles"</li> <li>Gestion difficile des groupes autonomes ( médiation et gestion des conflits)</li> <li>Manque de mutualisation avec les autres groupes.</li> <li>Faible communication.</li> </ol> </li> </ul>	<b>JEUNESSE</b>
<b>ACTIVITES CULTURELLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points positifs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Une bonne fréquentation des sorties culturelles.</li> <li>Les groupe Arts plastiques s'investissent dans le centre</li> <li>Taux de fréquentation de la chorale</li> <li>La délocalisation d'activités aux Arcades permet aux participants d'avoir un lieu adapté.</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points négatifs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Faible communication.</li> <li>Pas assez de lien avec les Arcades.</li> <li>Niveaux distincts des participants de la chorale</li> <li>Les activités « Brico meuble et déco maison » n'attirent pas beaucoup de monde</li> <li>La couture du soir n'a pas marché ( horaires pas adaptés)</li> </ol> </li> </ul>	<b>ACTIVITES 11/15 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points positifs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>L'accompagnement scolaire attire du monde (public collégien)</li> <li>Un public mixte.</li> <li>Présence des 11-25 ans sur certaines activités.</li> <li>Intervention de Christophe sur le quartier.</li> <li>La traçabilité des actions.</li> <li>Bonne fréquentation de janvier à octobre.</li> <li>Certaines actions ont bien fonctionné ( les loisirs, les petits boulots)</li> <li>Les animations durant l'été 2016 ont permis de lier le contact avec les jeunes.</li> <li>Le Centre de loisirs attire plus de jeunes.</li> </ol> </li> </ul>
<b>LES TEMPS FORTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points positifs</b> <p><b>Fête de quartier</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Bonne implication des associations adhérentes</li> <li>Une collaboration services techniques ville de Lorient /habitants/équipes pour la fête de quartier.</li> </ol> <p><b>•Carnaval</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Une action fédératrice sur le quartier</li> </ol> <p><b>•Noël :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Réussite du repas de noël et de l'arrivée du père Noël pour les enfants</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points négatifs :</b> <p><b>Fête de quartier</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Manque de moyens financiers</li> <li>Non valorisation d'actions sur le quartier chants/danses</li> <li>Equipe très sollicitée.</li> </ol> <p><b>Carnaval</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Pas de dynamisme et essoufflement</li> <li>Manque de motivation des habitants et absence de coordination sur le quartier.</li> </ol> </li> </ul>	<b>ACTIVITES 16/25 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points positifs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Une bonne fréquentation du local le samedi entre octobre à janvier.</li> <li>Il existe quelques jeunes avec qui on peut avancer.</li> <li>Les petits boulots</li> <li>Le partenariat fonctionne de plus en plus (BIJ, Mission local, Educateurs, médiateurs, Agora, les autres centres sociaux)</li> <li>le projet « Engagement citoyen » avance doucement mais sûrement.</li> <li>Le foot en salle est en autonomie avec quelques difficultés.</li> <li>Accueil volontaires SVE</li> <li>Des activités (communes) transversales (noël).</li> <li>Le déploiement de moyens sur jeunesse avec le contrat de ville.</li> <li>La présence des filles sur certaines actions.</li> </ol> </li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>•Points négatifs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Des dynamiques différentes, attitudes fluctuantes.</li> <li>Manque implication.</li> <li>Difficulté à mener des actions à long terme ou les amener sur autre chose.</li> <li>Détériorations du local sur les temps d'autonomie.</li> <li>Confiance accordée peut-être trop vite.</li> <li>Incivilité parmi certains jeunes qui tournent autour de la maison de quartier.</li> <li>Le trafic devant la Maison de quartier ne faiblit pas.</li> <li>Incivilités durant le foot en salle.</li> </ol> </li> </ul>

## FAMILLES

<ul style="list-style-type: none"> <li>•Points positifs</li> </ul> <p><b>APPRENTISSAGE DU FRANCAIS</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bonne participation (38 apprenants )</li> <li>2. Bénévoles autonomes (10 bénévoles) et mobilisés.</li> <li>3. Repas partagé</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Points négatifs :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence d' évaluation des apprenants et bénévoles</li> <li>2. Formation : âge très compliqué, trop découpé/activité.</li> <li>3. Problème de niveau.</li> <li>4. Absence d'activités de découverte.</li> <li>5. Manque de coordination avec d'autres propositions sur le territoire.</li> </ol>
<p><b>PARENTS-ENFANTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Parents enfants :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Beaucoup de monde le mercredi, très bons retours.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Jeu parentalité :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Support d'échanges et d'orientations</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Parents enfants :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les parents doivent rester autonomes et faire des propositions pour une diversification.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Jeu parentalité :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Repéré comme un jeu pour parents en difficultés.</li> </ol>
<p><b>SORTIES-SEJOURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Sorties familiales :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Souvent sont complet (1 annulé).</li> <li>2.Sorties noël →succès.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Séjours familiaux :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fonctionne très bien.</li> <li>2.Séjours en semi-autonome . Augmentation des participants</li> <li>3. Un séjour premier semaine de juillet + séjours camping familiale.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Sorties familiales :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence de réunions d'organisation de sorties qui pourraient être intégrées à la Commission Animation</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Séjours familiaux :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence de renouvellement des participants</li> <li>2. Pas de départs autonomes</li> </ol>
<p><b>ATELIERS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Un temps pour moi :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bonne participation 13 inscrits et 5 personnes par action en moyenne</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Couture :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Béthanie à rejoint le groupe.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Semaine goût et travail avec école et collège</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bonne préparation théorique</li> <li>2.Travail avec aide</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Projet d'habitant :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des familles très motivées, des actions d'autofinancement et un séjour réussi.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Un temps pour moi :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Communication faible avec les femmes d'origines étrangères.</li> <li>2.Pas d'activités pour les hommes donc absence de mixité.</li> <li>3.Pas de propositions en dehors des horaires de travail et le samedi.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Couture :</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présence de personnes qui critiquent le quartier et l'association Béthanie</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Semaine goût et travail avec école et le collège</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.Difficultés organisationnelles.</li> </ol>

## MULTIMEDIA

<ul style="list-style-type: none"> <li>•Points positifs</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.Incidences de <i>Traces</i> sur le quartier</li> <li>2.Incidences sur l'extérieur de <i>Traces</i></li> <li>3.Travail partenarial dans le cadre de la semaine du numérique</li> <li>4.Nombre de participants à la semaine du numérique / Public touché</li> <li>5.Bonne ambiance lors des ateliers multimédia</li> <li>6.Espace multimédia connu sur le quartier</li> <li>7.Espace multimédia utilisé pour cv / admin / offres d'emplois</li> <li>8.Moins d'utilisations abusives de l'espace multimédia</li> <li>9.Veille éducative / promeneur du net permet quelques contacts</li> <li>10.Entrée réseau Promeneurs du Net</li> <li>11.Réseaux sociaux. Bons outils FB / blog vers les habitants. Twitter vers les institutions.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Points négatifs</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.Difficulté à mobiliser les habitants (<i>Traces</i>)</li> <li>2.Difficultés à mobiliser les parents dans le cadre de la Semaine du numérique. Elle atteint surtout les collègues.</li> <li>3.Peu de participants aux ateliers multimédia</li> <li>4.Surtout public retraité aux ateliers espace multimédia.</li> <li>5.Espace multimédia parfois encore squatté</li> <li>6.Peu de contacts avec les jeunes sur la veille éducative / PDN</li> <li>7.Réseaux sociaux demandent beaucoup de temps.</li> <li>8.Difficulté à mesurer impact Facebook.</li> <li>9.Blog vieillissant</li> </ol>
---	---



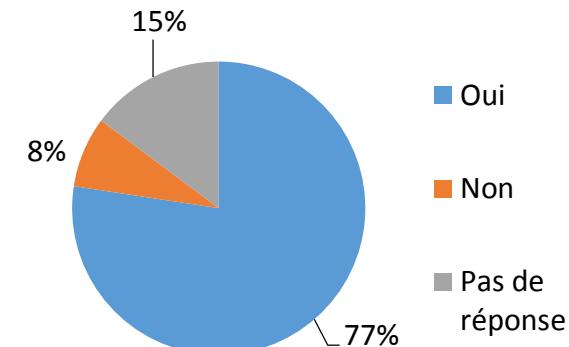
## 2- Résultats du questionnaire en direction des adhérents du centre social

(115 personnes qui ont répondu à nos questions sur le Centre social et sur le quartier.

### Le centre social

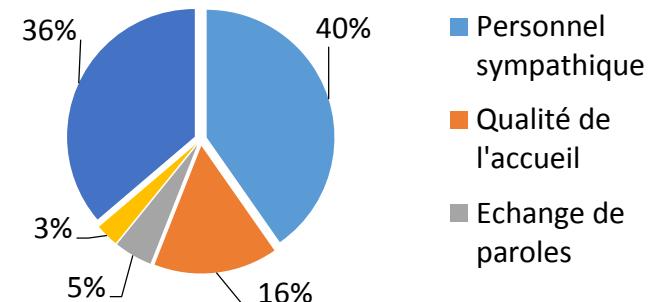
#### Question 1- Fréquentez-vous le Centre Social du Bois du château ?

- 9 répondants sur 10 fréquentent le centre et principalement pour les activités qui sont proposées (51%), le reste vient généralement pour la convivialité ou pour les projets.



#### Question 2- Les activités répondent-elles à vos attentes ?

- Pour plus de 70% des cas, les activités répondent à leurs attentes.

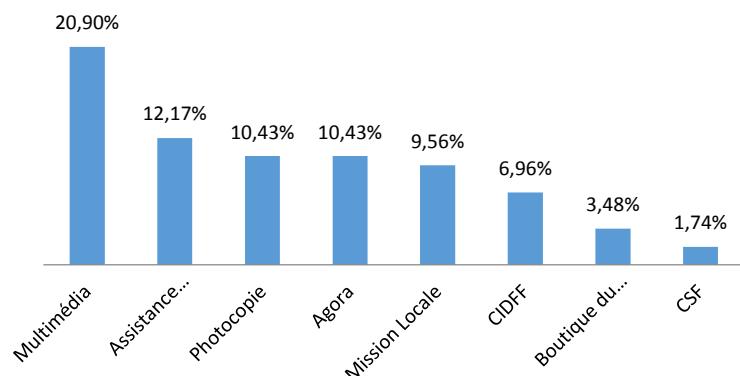


#### Question 3- De manière générale, êtes-vous bien reçu au centre ?

- Pour plus de 95% des répondants, ils sont bien accueillis au centre, ce qui leur plaît le plus étant le personnel qu'ils trouvent sympathique.

#### Question 4- Quels services utilisez-vous ?

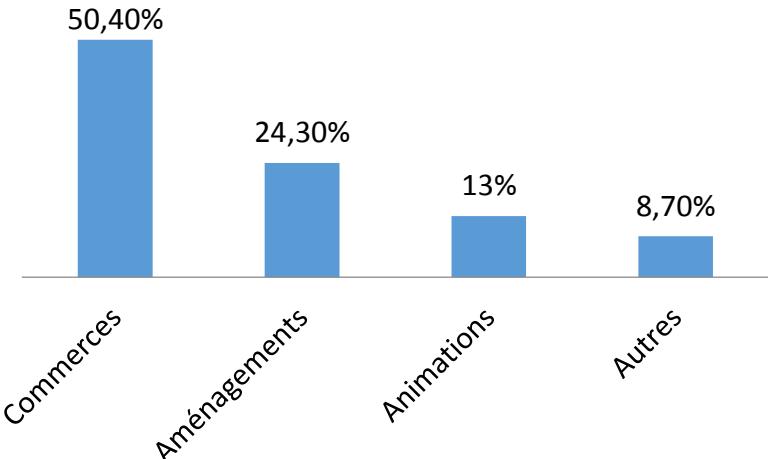
Les services les plus utilisés sont la salle multimédia (20%) et l'assistance sociale (12%). Pour les personnes qui n'utilisent pas les services, c'est principalement car ils n'en n'ont pas besoin.



## Le quartier

### Question 1- Aimez-vous le quartier ?

8 personnes sur 10 disent aimer le quartier, principalement car ils y habitent, et pour certains même depuis longtemps. Pour ceux qui n'aiment pas le quartier, c'est à cause des dégradations et de la mauvaise fréquentation.

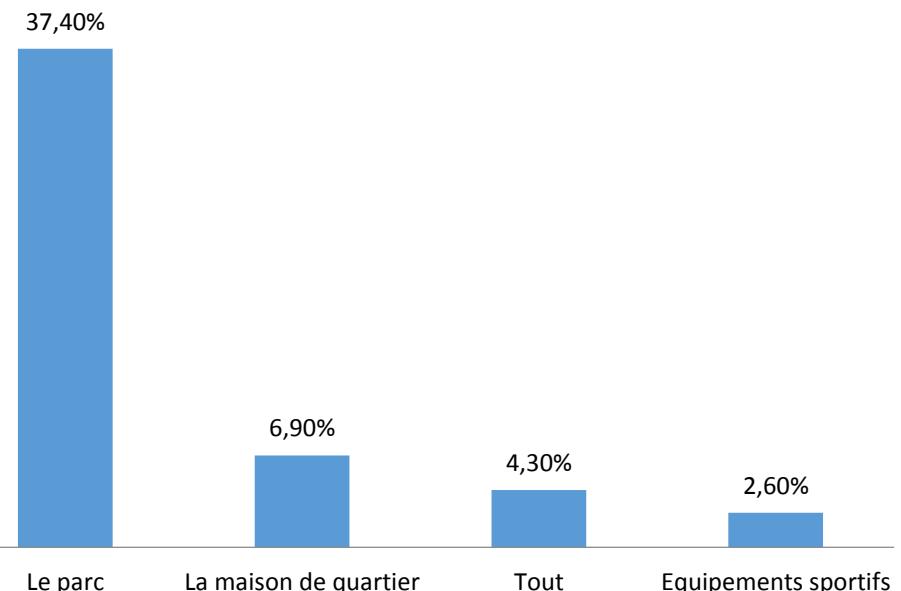


### Question 2- Que manque-t-il dans ce quartier ?

Plus de la moitié des répondants relève un manque de commerces (épicerie, boulangerie...).

### Question 3- Quel(s) espace(s) appréciez-vous dans le quartier ?

Les espaces qui sont les plus appréciés dans le quartier sont le parc (37%) qui est grand et agréable et la maison de quartier (7%) qui est un espace d'échanges.



### Question 4- Habitez-vous le quartier ?

Plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire habitent dans le quartier (54%), mais il y a tout de même 40% qui n'habitent pas dans le quartier.

### 3- les préconisations issues des bilans

(extrait du rapport moral de la Présidente à l'assemblée générale de juin 2017)

Lors de cet assemblée la présidente est revenue sur les enjeux majeurs qui devraient guider les actions de notre association sur les années à venir.

- Proposer aux habitants des services et activités de proximité dans le but de renforcer le vivre ensemble dans la tolérance et le respect des différences.
- Accueillir les enfants, les familles et particulièrement les nouveaux arrivants et leur proposer des activités en veillant à leur intégration dans le quartier et dans la Ville de Lorient.
- Accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.
- Permettre aux séniors de vivre tranquillement dans leur quartier et de garder une place dans les espaces publics.
- Favoriser la participation des habitants pour une citoyenneté active.
- Contribuer à l'implication des habitants dans le projet de rénovation urbaine.
- Lutter avec les autorités compétentes contre les incivilités, la délinquance et la saleté dans le quartier.
- Le maintien des équilibres budgétaires pour garantir la pérennité de nos actions.



## 4 - Le diagnostic territorial

### ▪ La zone de vie sociale

qui correspond à l'aire géographique d'intervention du Centre social du Bois du Château composée des trois Iris 0501+0502+0403.



NOMBRE TOTAL D'HABITANTS : source Insee 2012

Lorient iris : ZDS 0501+0502+0403	Lorient iris 0501	Lorient iris 0502	Lorient iris 0403
<b>6 826</b>	<b>1619</b>	<b>2489</b>	<b>2718</b>

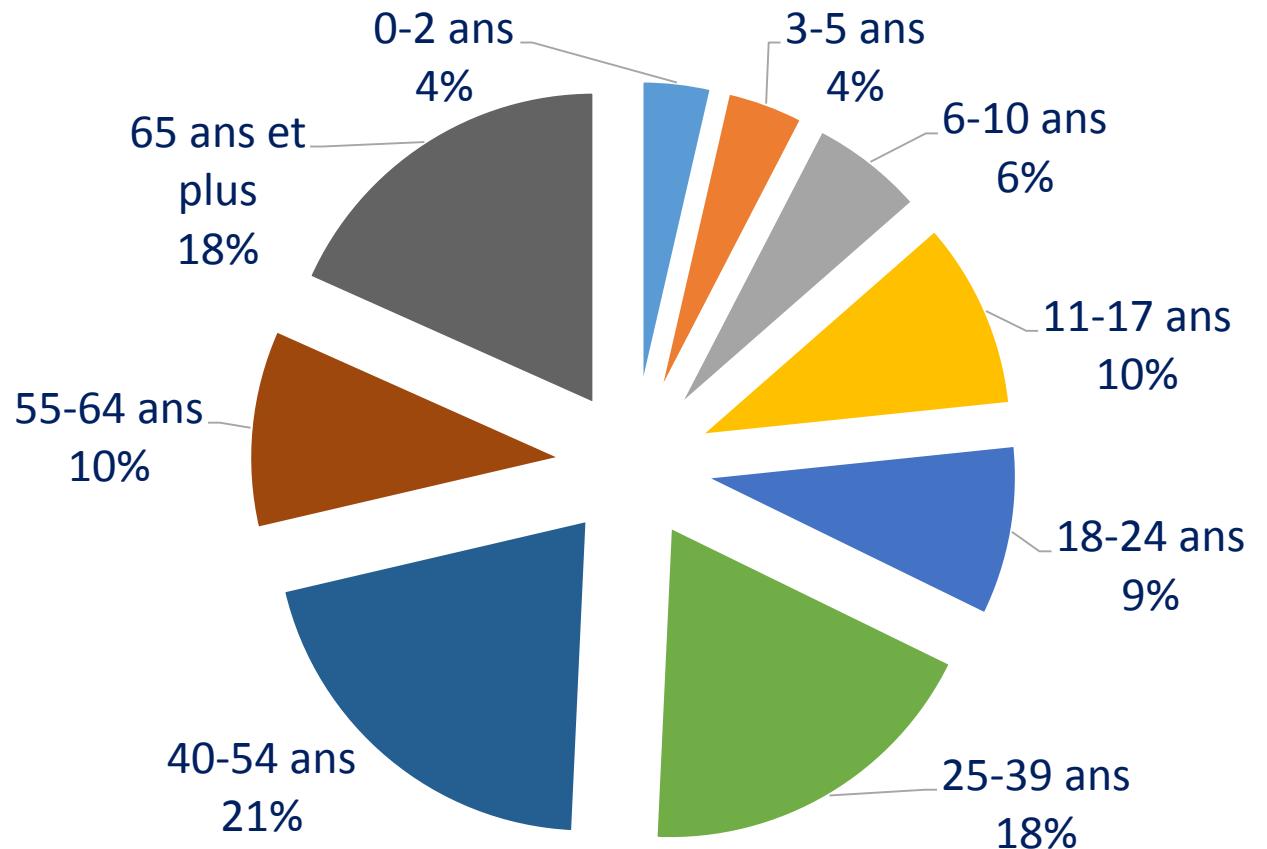
Nombre d'habitants Total/ZDS	ZDS 6 826	Iris 0502/BDC 2489	MORBIHAN 732 372			
0-2 ans	246	4%	105	4%	24 130	3%
3-5 ans	273	4%	153	6%	25 734	4%
6-10 ans	406	6%	179	7%	44 981	6%
11-17 ans	669	10%	299	12%	61 966	8%
18-24 ans	606	9%	156	6%	49 853	7%
25-39 ans	1 263	19%	415	17%	122 068	17%
40-54 ans	1 407	21%	512	21%	151 083	21%
55-64 ans	705	10%	272	11%	102 662	14%
65 ans et plus	1 250	18%	398	16%	149 895	20%

# LES DONNEES CAF 2015

## REPARTITION DES HABITANTS PAR CLASSE ÂGES

### Analyse :

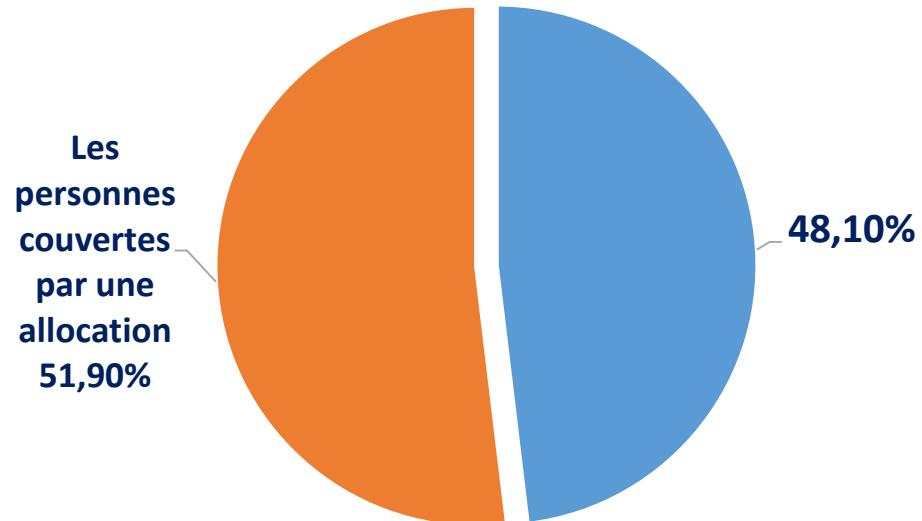
- La population la plus importante du quartier est constituée de personnes âgées entre 40 et 54 ans à égalité avec la moyenne départementale, suivie des 65 ans et plus .
- Nous sommes sur un territoire jeune : les moins de 25 ans font 33% et 35 % au Bois du Château contre 28% sur le Morbihan.



## LES PERSONNES COUVERTES PAR UNE PRESTATION : source CAF 2015

	Total
Nombre d'allocataires	1 402
Nombre de personnes couvertes	3 543

Part des personnes couvertes sur l'ensemble de la population de la ZVS



Les plafonds de revenus applicables aux allocations familiales. Les ressources prises en compte sont celles perçues au cours de l'année 2015.

- Pour 2 enfants : les familles dont les revenus ne dépassent pas 67 408 euros par an (soit 5 617 euros par mois) touchent le montant de base des allocations familiales.
- Pour les familles dont les revenus sont situés entre 67 408 euros et 89 847 euros, l'aide est divisée par 2.
- Au-dessus de 89 847 euros, l'aide est divisée par 4.
- Le niveau de vie médian de Lorient est de 17 923 € et 20 150 euros en moyenne en France en 2013.
- Le revenu médian au Bois du Château est de 7400 euros.

### Analyse :

- Si on considère le nombre d'habitant en 2012, nous pouvons dire qu'un peu plus de la moitié des habitants perçoit au moins une allocation.

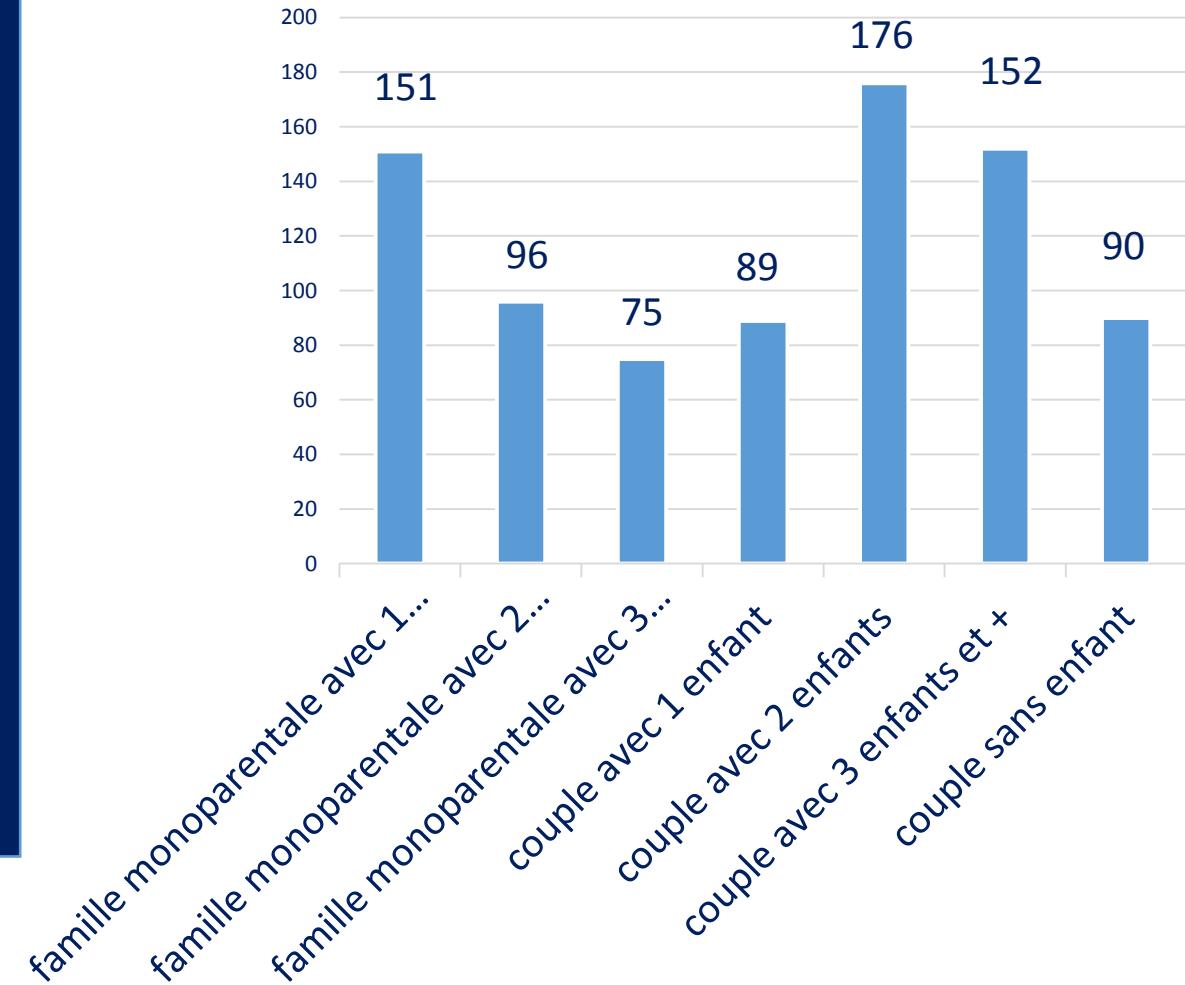
## REPARTITION DES FAMILLES BENEFICIAINT D'UNE ALLOCATION

	Total	0501	BDC: 0502	0403
Nombre d'allocataires	1 402	309	663	430
Nombre de personnes couvertes	3 543	773	1 718	1 052

<b>Nombre de familles</b>	<b>739</b>	<b>53%</b>
famille monoparentale avec 1 enfant	151	11%
famille monoparentale avec 2 enfants	96	7%
famille monoparentale avec 3 enfants et +	75	5%
couple avec 1 enfant	89	6%
couple avec 2 enfants	176	13%
couple avec 3 enfants et +	152	11%
<b>couple sans enfant</b>	<b>90</b>	<b>6%</b>
<b>isolé</b>	<b>573</b>	<b>41%</b>

### Analyse :

- La moitié des personnes bénéficiant d'une allocation habite le Bois du Château (ZUS).
- 23% des familles sont monoparentales par rapport à 14% au niveau départemental
- Les familles avec enfants représentent 53% des allocataires.
- 41% sont des personnes qui vivent seules contre 36% dans le Morbihan



## LES RESSOURCES des personnes bénéficiaires d'allocations

		MORBIHAN	ZVS		IRIS 0501		IRIS 0502 - BDC		IRIS 403	
Allocataires à bas revenus	37 267	36%	687	49%	148	48%	390	59%	149	35%
Dépendance aux prestations : 50% et plus	24 893	24%	565	40%	96	31%	330	50%	139	32%
Bénéficiaires de minima sociaux RSA et/ou AAH	26 136	22%	552	39%	101	33%	314	47%	137	32%
Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'AAH	12 181		225		41	13	120		64	

### Analyse :

- Nous pouvons dire qu'en 2015, parmi les allocataires (en dehors des étudiants et les personnes âgées >= 65 ans, doubles AAH et hors "régime général" ), 49% ont des bas revenus, leurs ressources mensuelles sont inférieures au seuil qui est de 1043€ (au 31/12/2015).
- Ce pourcentage est plus élevé au Bois du Château, il passe à 59%.
- 47% de ces personnes dépendent à 40% et plus des prestations pour vivre, ce qui est largement supérieur à la moyenne départementale.
- 225 personnes bénéficient de l'AAH.

## LES ALLOCATAIRES BENEFICIAINT D'UNE AIDE AU LOGEMENT

Nombre d'allocataires	118 060	1 402	309	663	430
Nombre d'allocataires d'une aide au logement (ALS ou ALF)	32 838	217	61	13	143
Nombre d'allocataires d'APL	25 978	867	177	557	133

**L'allocation logement à caractère familial (ALF)** est destinée aux personnes qui ont des revenus modestes :

Les locataires, colocataires ou sous-locataires d'un logement meublé ou non et qui n'est pas conventionné.

Les personnes qui résident en foyer d'hébergement qui n'est pas conventionné

**L'allocation logement social (ALS)** sont uniquement perçues par :

Les personnes qui bénéficient de prestations familiales ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Les personnes qui ont un enfant de moins de 21 ans à charge et qui ne bénéficient pas de prestations familiales

ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Les personnes qui ont à leur charge un ascendant de plus de 65 ans ou une personne de leur famille qui est  
en situation de handicap.

Les jeunes couples mariés depuis moins de 5 ans, qui n'ont pas d'enfant à charge. Ils doivent également  
s'être mariés avant leurs 40 ans.

Les femmes enceintes seules ou en couple qui n'ont aucune personne à charge. Elles perçoivent l'**ALF**  
à partir du mois qui suit le 4<sup>ème</sup> mois de grossesse et jusqu'à la naissance de l'enfant.

**L'aide personnalisée au logement (APL)** concerne les personnes qui ont des revenus modestes.

Les personnes qui peuvent bénéficier des **APL** sont :

Les locataires, colocataires ou sous-locataires (à condition qu'ils soient déclarés au propriétaire)  
d'un logement conventionné

Les personnes qui résident au sein d'un foyer d'hébergement conventionné

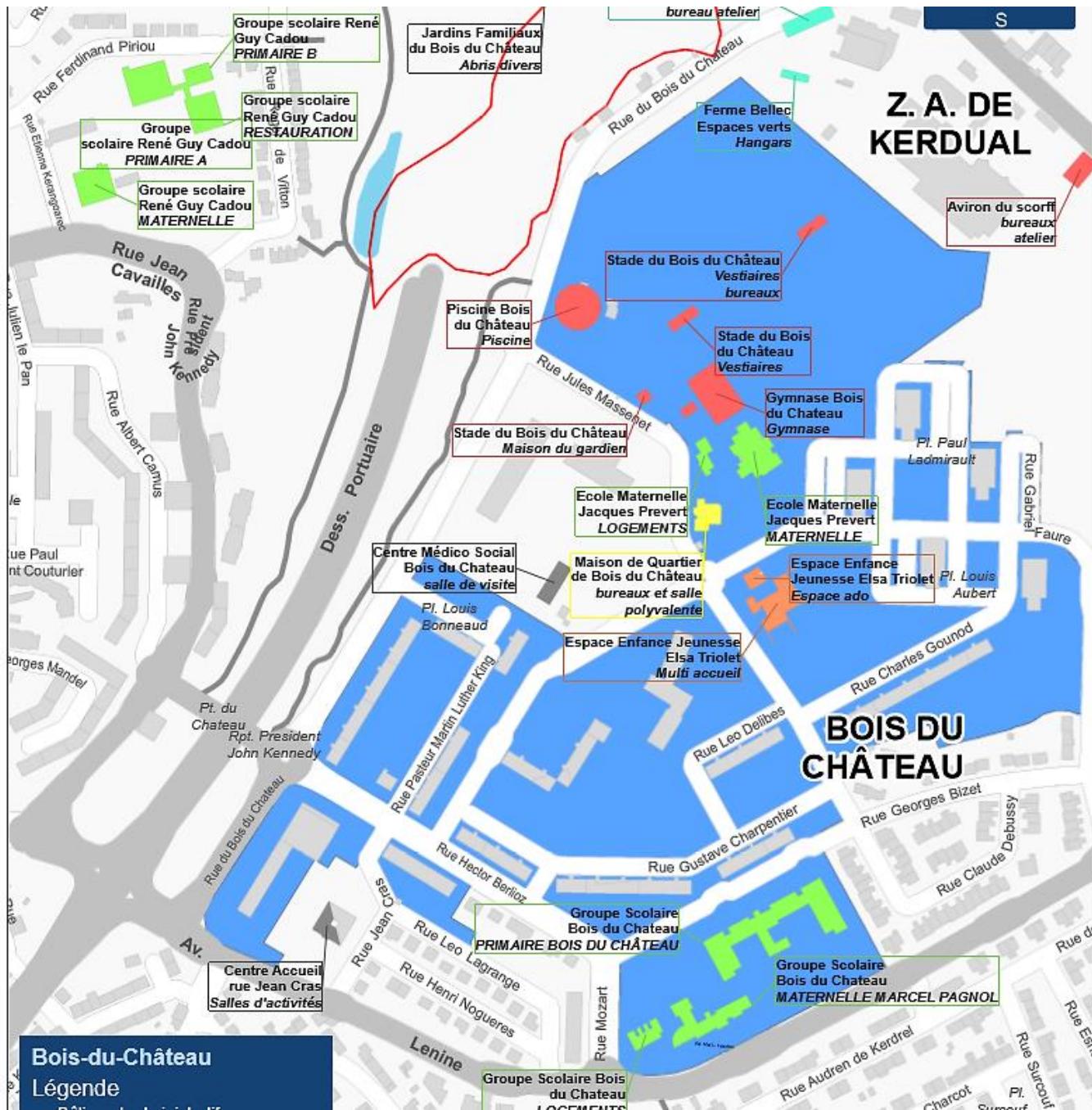
- 77% des allocataires perçoivent une aide au logement.  
Au Bois du Château, ce soutien, essentiellement composé de l'APL, est reçu par 86% d'entre eux.

## LES ALLOCATAIRES AU CHOMAGE

	MORBIHAN	ZVS	IRIS 0501	IRIS BDC	IRIS 0403	
Nombre d'allocataires	118 060	1 402	309	663	430	
Nombre de chômeurs (responsable dossier/conjoint)	18 055	15% 305	22% 83	27% 159	24% 63	15%

- Sur la Zone de vie sociale 22% des allocataires sont au chômage contre 15% sur le département. Ce taux est plus élevé sur l'Iris 0501 (27%) et au Bois du Château 24%.

# **DONNEES CONTRAT DE VILLE 2015-2016 / BOIS DU CHATEAU**



## CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES 2012 (source INSEE)

<b>Part des ménages imposés</b>	<b>29.6</b>
Part des familles monoparentales parmi les ménages	13.7
Part des ménages de 5 personnes et plus	7.6
Part des ménages locataires	78.5
Part des ménages dont l'origine principale du revenu déclaré repose sur des indemnités de chômage	n.d
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	46.7
Taux de bas revenus déclarés (au seuil de 60%)	62.6

## EMPLOI (source INSEE 2010)

<b>Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi</b>	<b>44.9 %</b>
Part des emplois précaires parmi les emplois	21.8 %
Taux d'emploi des femmes	41.5 %
Part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	22.3 %
Taux d'emploi des étrangers	35.4 %
Part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	n.d

## BOIS DU CHÂTEAU : IRIS 0502

### Les atouts :

- La proximité d'équipements structurants (école, collège, commerces, équipements sportifs et socio-culturels comme le théâtre Scénith).
- Le parc de 10 hectares.
- Les facilités de dessertes (réseau CTRL, proximité de la voie expresse, des zones commerciales).
- Le collège classé dans le réseau « REP ».
- L'espace enfance Elsa Triolet, en cours de réhabilitation, qui enregistre un bon taux de fréquentation.
- Des financements exceptionnels au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024 car quartier retenu parmi les 200 quartiers d'intérêt national.

### Les points de vigilance :

- Un quartier connecté mais peu ouvert.
- Deux secteurs distincts / des formes urbaines en rupture : celui des tours, celui des barres.
- Un parc de locatif social « vieillissant », composé d'un quart de grands logements.
- Une absence de centralité.
- Un quartier équipé mais sans synergie entre les différents équipements.
- Une dynamique partenariale au ralenti.
- Une forte précarité : Bois du château a été identifié en 2013 par l'INSEE comme l'un des deux quartiers ZUS les plus en difficulté de Bretagne (avec PolygoneFrébault) : plus du quart de la population dispose de moins de 3 500 euros par an avant impôts et prestations.
- La difficile cohabitation culturelle.

## CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION JEUNE

### EXTRAIT DU DIAGNOSTIC TTTRANS (2016)

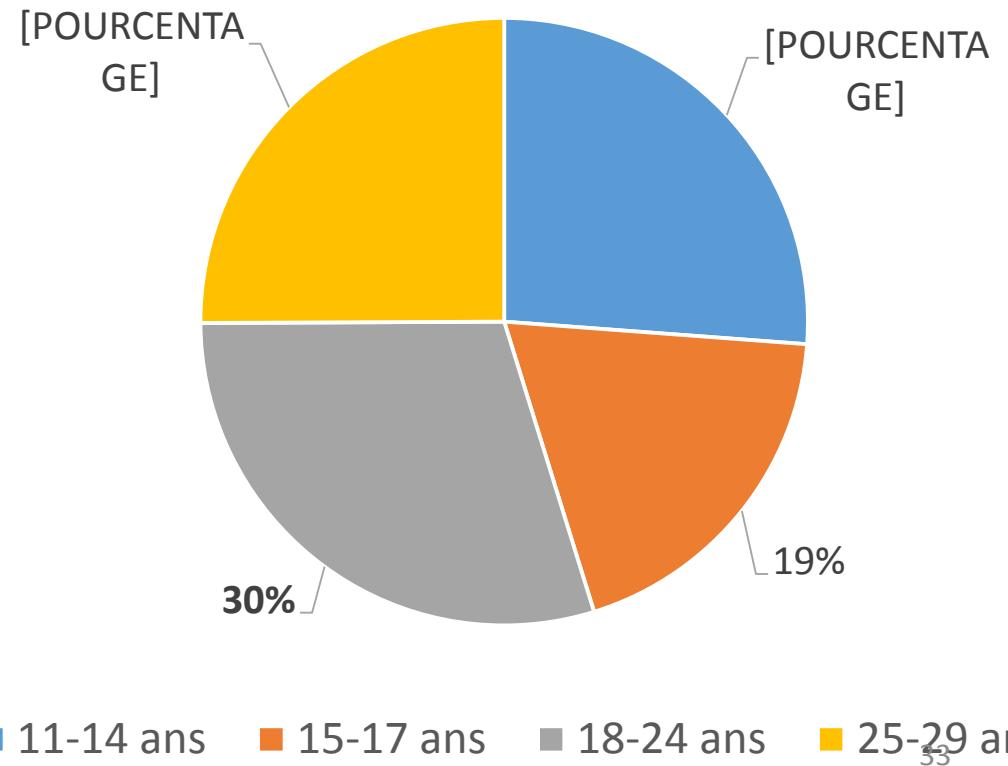
Jeunes en TTTrans : transversalité, transitions, transformations avec l'Ecole des hautes études en santé publique de Rennes sur les quartiers Bois du Château et Kervénanec.

Les 11-29 ans représentent 1077 à Bois du château.

- On constate toutefois que la part des 18-24 ans n'est pas particulièrement importante par rapport à la moyenne de la ville.
- Par ailleurs, le nombre de 11-29 ans est en baisse dans les depuis 2007, principalement pour les plus de 18 ans (ce qui peut être lié au nombre important de grands logements). Cela traduirait une attractivité moindre pour les jeunes adultes. Passé 25 ans, le nombre de jeunes est en baisse dans le quartier.

## CARACTERISTIQUE DE LA POPU JEUNE DU BOIS DU CHÂTEAU (données INSEE 2012)

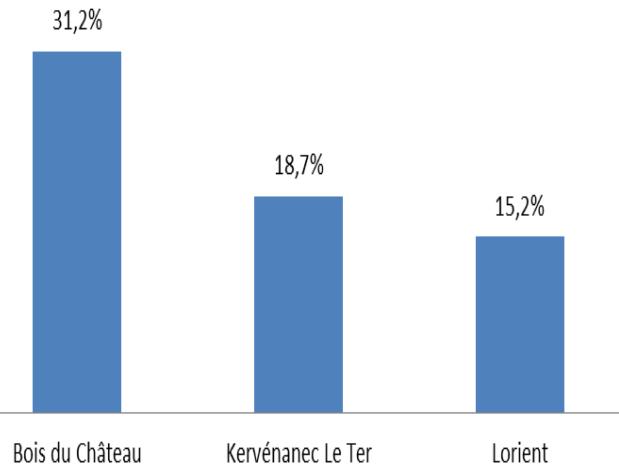
	11-29 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans
BDC	1077	282	205	320	270
Lorient	15437	2285	1885	7069	4196



## LA PARENTALITÉ

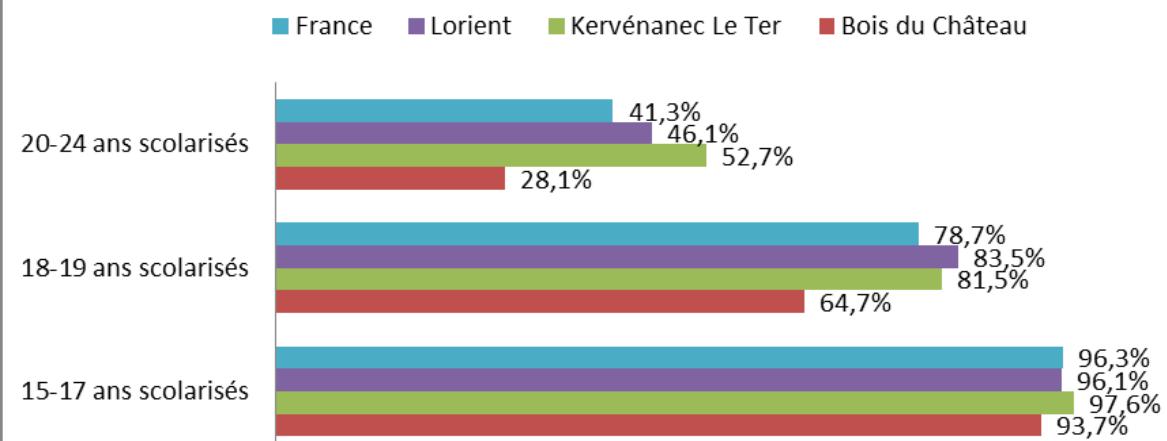
- Au Bois du Château, 31.2% des jeunes de 11-29 ans sont enfants d'une famille monoparentale et 15.2% à l'échelle de Lorient. La part d'adultes d'une famille monoparentale chez les 11-29 ans est également un peu plus élevée dans ces deux quartiers qu'à l'échelle de Lorient ou à l'échelle nationale.
- Les jeunes du quartier sont souvent plus jeunes parents que ceux résidant du reste de l'agglomération.
- En France, les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans. A Lorient, 7% des 18-24 ans ont au moins un enfant à charge, ce pourcentage passe à 18.1 % à Bois du Château. Ces taux passent à 28.4% chez les jeunes femmes

Part des 11-29 ans enfants d'une famille monoparentale



## LA FORMATION

### Taux de scolarisation



- Le taux de scolarisation des 15-17 ans dans le quartier est inférieur à la moyenne lorientaise et nationale (93.7% à Bois du Château ; 96.1% à Lorient). Cette tendance s'accroît chez les 18-19 ans (64.7% de 18-19 ans scolarisés contre 83.5% à l'échelle de la ville) et chez les 20-24 ans (28.1% contre 46.1%). Ces données marquent bien les problématiques de décrochage scolaire. Il faut aussi noter une part importante de jeunes de 18-24 ans qui sort sans diplôme du système scolaire.
- Le niveau de formation sont globalement bas chez les 15-29 ans, surtout en ce qui concerne le Bac et Bac+2 ou plus. Cependant une part importante des jeunes de Bois du Château obtiennent un niveau BEP/CAP.

## L'EMPLOI

CSP des jeunes actifs occupés (15-24 ans)					
	Nombre	Employés	Ouvrier	Professions intermédiaires	Autres (artisans, commerçants, cadres et professionnels intellectuels)
Bois du Château	144	37,4%	51,5%	8,5%	2,5%
Kervenanec Le Ter	183	44,9%	34,5%	14,9%	5,7%
Lorient	2 819	41,7%	28,7%	22,2%	7,4%
France métropolitaine	2 452 703	37,9%	32,5%	21,6%	8,1%

- La population des 15-24 ans est fortement touchée à par le 44.9% par chômage alors que la moyenne lorientaise est de 27.4% (nombre de demandeurs d'emplois inscrits à pôle emploi rapporté à la population active, indice INSEE 2012).
- On peut noter dans le quartier un taux important d'ouvriers (plus de 50% des jeunes actifs) et des taux faibles de professions intermédiaires et autres.
- Si le taux de jeunes n'ayant pas un emploi et n'étant pas en formation, 16,7%, se rapproche de la moyenne nationale chez les hommes,

## AUTONOMIE ET LOISIRS

- Les difficultés d'insertion professionnelle entraînent des difficultés d'accès à l'autonomie, notamment à travers la question du logement : 55% des jeunes interrogés déclarent vivre chez leurs parents alors que seuls 36 % sont en situation d'élève. (enquête Audelor, 2012).
- L'autonomie des jeunes est préoccupante avec 23% d'hommes de 18-24 ans et 33.9 % de femmes avec un logement autonome contre 57.4% et 60.6% à l'échelle de la ville.
- Suivant les tendances nationales, les jeunes femmes de 18-24 ans présentent des indices d'autonomie plus élevés que les jeunes hommes, du fait notamment d'une mise en couple en moyenne plus précoce et d'un accès au diplôme plus important.
- D'après l'enquête menée par Audelor (Agence d'urbanisme, de développement économique et technopôle du pays de Lorient) auprès de 500 jeunes lorientais au printemps 2012, les pratiques de loisirs sont plutôt faibles comparativement au reste de la ville. C'est le cas des pratiques sportives (45% des jeunes interrogés déclarent pratiquer un sport), de la lecture (31%), de la danse et de la musique (12%), d'Internet (88%). Le bénévolat ou les loisirs créatifs sont très faibles.

# D - ORIENTATIONS

## Le nouveau projet la Maison de Quartier doit tenir compte :

- des enjeux issus du diagnostic territorial ;
- des orientations inscrites dans la convention d'objectifs entre de la Ville de Lorient et la Maison de Quartier;
- de La lettre circulaire CNAF de 2012, relative à l'animation de la vie sociale
- des points forts et faibles du précédent projet ;
- de la vision du Conseil d'administration responsable de l'Association pour l'Animation et la Gestion du Centre Social du Bois du Château.

### Ainsi notre structure doit intégrer les orientations suivantes :

- Un accueil sincère et efficace de tous les habitants avec une attention particulière, aux familles, aux jeunes, aux personnes les plus en difficultés et aux primo- arrivants sur le quartier.
- le bien vivre-ensemble en tenant compte de la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle dans la tolérance et le respect de la démocratie et de la laïcité.
- La participation des habitants dans la vie du Quartier, du Centre social et des actions mises en place.
- La mutualisation des idées, des projets et des moyens par la coordination des dispositifs et actions des partenaires associatifs et institutionnels pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des habitants.
- L'accès des habitants à la culture, aux pratiques artistiques et sportives en encourageant les initiatives et en valorisant le potentiel existant sur le territoire.
- L'accompagnement de l'implication des habitants dans le processus de rénovation urbaine du quartier.
- La mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans les domaines socio-éducatifs, de développement durable et de la sécurité.
- Le rayonnement des actions de la maison de quartier et l'ouverture du quartier aux autres territoires de Lorient.
- La mise en œuvre des actions définies dans le cadre du projet jeunes en TTRans et du contrat de Ville.
- L'optimisation des moyens, l'organisation et le déploiement du personnel pour atteindre les objectifs.
- Le maintien d'une tarification très accessible pour faciliter la participation de tous.
- Le renforcement des instances de gouvernance de la Maison de Quartier.



## E – OBJECTIFS GENERAUX

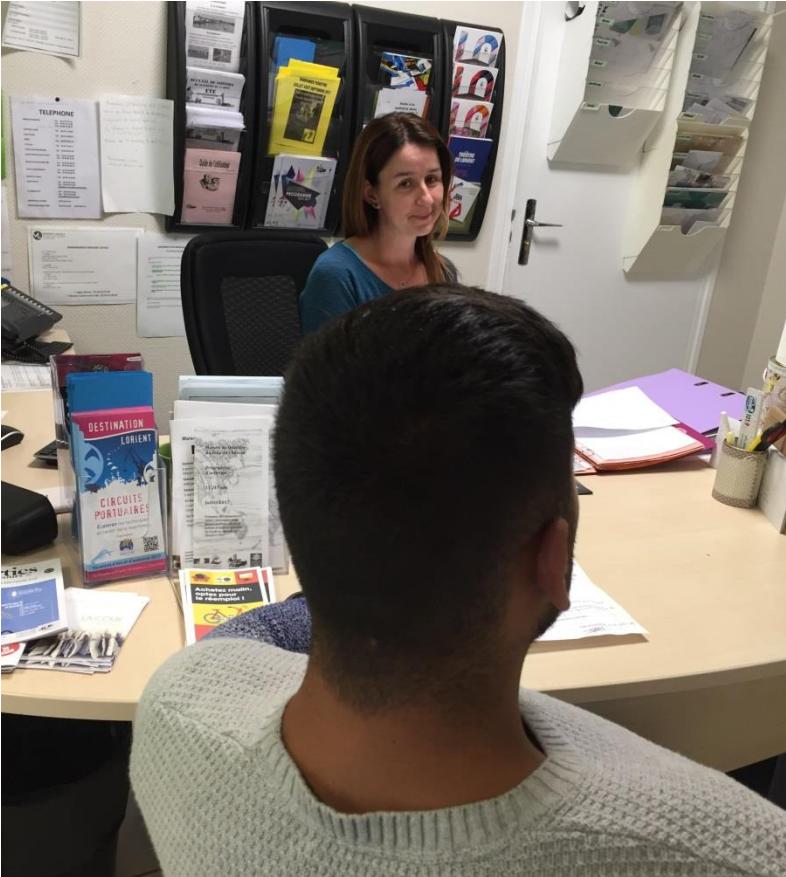
1. Mettre en place, avec les structures associatives et institutionnelles, un accueil de proximité en direction des habitants, en accordant une attention particulière aux familles, aux jeunes, aux primo- arrivants et aux personnes les plus fragiles.
2. Favoriser le vivre ensemble et améliorer chez les habitants le sentiment d'appartenir à une communauté nationale, européenne et internationale par la mise en place sur le quartier d'une animation sociale mixte et intergénérationnelle.
3. Contribuer à la mise en place d'une synergie par la coordination des actions et la mutualisation des moyens des acteurs dans le but d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des habitants.
4. Développer l'accès des habitants à la culture et aux expressions artistiques par la sensibilisation, l'initiation et la pratique.
5. Promouvoir les activités sportives et de loisirs comme outils de participation, de socialisation et de responsabilisation.
6. Initier et soutenir la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de la sécurité et du développement durable.
7. Accompagner les initiatives des habitants et renforcer leur participation dans le quartier et dans la vie de la Maison de Quartier.
8. Travailler sur le rayonnement du quartier et du Centre social par la mise en place d'actions fédératrices et une communication active.



## **F- PLAN D'ACTIONS 2018 - 2021**

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 1

Mettre en place, avec les structures associatives et institutionnelles, un accueil de proximité en direction des habitants, en accordant une attention particulière aux familles, aux jeunes, aux primo- arrivants et aux personnes les plus fragiles



**1. Mettre en place, avec les structures associatives et institutionnelles, un accueil de proximité en direction des habitants, en accordant une attention particulière aux familles, aux jeunes, aux primo- arrivants et aux personnes les plus fragiles**

**1.1 - Organiser un accueil convivial en direction des habitants /adhérents et répondre à leurs demandes de services de proximité.**

**Les actions prévues**

- Accueil téléphonique et physique.
- Information et orientation
- Mise à disposition de documents et d'un panneau d'affichage
- Accès libre à internet ou accompagnement dans le cadre de l'espace numérique.
- Photocopie de documents et impression de fichiers.
- Prêts de salle : réservation et remise de clés

**Les permanences des partenaires au service des habitants :** La Mission locale, Agora services, les assistantes sociales, la Confédération Syndicale des familles, La Boutique du droit, Le CIDFF, le Pimms, CitésLab et le conseiller départemental Bruno Blanchard.

**1.2- Recevoir les acteurs associatifs et institutionnels et faciliter leurs interventions.**

**Les actions prévues**

- Accueil téléphonique et physique
- Premier accueil et orientation du public
- Domiciliation de siège social pour les associations : réception du courrier
- Mise à disposition de locaux : pour une action régulière
- Prêts de salles : réservation occasionnelle et remise des clés
- Mise à disposition de connexion internet et de photocopieuse
- Prêts de matériel
- Appui à la mise en œuvre de leurs actions.

1. Mettre en place, avec les structures associatives et institutionnelles, un accueil de proximité en direction des habitants, en accordant une attention particulière aux familles, aux jeunes, aux primo- arrivants et aux personnes les plus fragiles

### **1.3 - Accueillir les familles et les accompagner dans leur quotidien ainsi que dans leur rôle de parents.**

#### **Les actions prévues**

- Accueil téléphonique et physique par la conseillère en économie sociale et familiale.
- Information et orientation vers des professionnels selon les besoins.
- Accompagnement vers des structures ou dispositifs.
- Soutien sur les questions administratives et de vie quotidienne
- « Un temps pour moi » activité pour les parents quand les enfants sont à l'école.
- Appui sur les projets collectifs.
- Atelier parents - enfants

### **4 - Offrir aux jeunes un cadre de rencontre et soutenir leurs projets.**

#### **Les actions prévues**

- Accueil téléphonique et physique des jeunes par les animateurs et la responsable du secteur jeunesse.
- Information et orientation vers des professionnels selon les besoins.
- Accompagnement des projets des jeunes dans le cadre de l'Atelier ressource.
- Ouverture du local jeunes et mise en place d'un accueil conventionné.
- Proposition d'activités de loisirs aux 16 -25 ans

1. Mettre en place, avec les structures associatives et institutionnelles, un accueil de proximité en direction des habitants, en accordant une attention particulière aux familles, aux jeunes, aux primo- arrivants et aux personnes les plus fragiles

### **1.5 - Fournir aux personnes seules ou fragiles un cadre de rencontre pour rompre avec l'isolement.**

#### **Les actions prévues**

- Accueil téléphonique et physique par la responsable du secteur adulte.
- Information et orientation vers des professionnels selon les besoins.
- Mise en place du projet « bien vivre au bois du Château » pour permettre aux personnes âgées de se retrouver et de rencontrer d'autres groupes.
- Accueil de groupes de rencontres et d'échanges constitués
- Mise en place d'ateliers récréatifs pour les anciens.
- Ouvrir la Maison de Quartier aux partenaires qui accompagnent des groupes.

### **1.6 - Travailler avec les bailleurs sociaux pour organiser un accueil des primo-arrivants dans le quartier.**

#### **Les actions prévues**

- Organisation d'un accueil des nouvelles familles qui arrivent dans le quartier avec l'appui de Lorient - Habitat.
- Informer les nouvelles familles sur les acteurs et dispositifs sur le quartier.

## OBJECTIF OPERATIONNEL- 2

Favoriser le vivre ensemble et améliorer chez les habitants le sentiment d'appartenir à une communauté nationale, européenne et internationale par la mise en place sur le quartier d'une animation sociale mixte et intergénérationnelle.



## OBJECTIF OPERATIONNEL – 2

Favoriser le vivre ensemble et améliorer chez les habitants le sentiment d'appartenir à une communauté nationale, européenne et internationale par la mise en place sur le quartier d'une animation sociale mixte et intergénérationnelle.

### 2.1 - Organiser avec les habitants et adhérents des temps forts en y associant les structures associatives et institutionnelles du quartier.

#### Les actions prévues

- Organisation de moments fédérateurs, conviviaux et intergénérationnels par la restitutions des ateliers, des temps forts en priorisant (le repas de Noël, Noël des enfants, les vœux de la maison de quartier, la fête de quartier avec la fête du sport.)
- Mise en place d'un forum de la rentrée au mois de septembre pour présenter l'ensemble des actions et partenaires de la saison (dans l'esprit d'une fusion du forum « vivre et bien vieillir dans son quartier » et du « rendez-vous de la rentrée »)
- Participation au carnaval de La Ville et aux moments prévus sur le territoire dans le cadre du projet « jeunes en TTTrans).
- Appui aux initiatives des habitants et associations partenaires.

### 2.2 - Initier et appuyer des actions liées à l'engagement, à la citoyenneté et à l'éducation au développement.

#### Les actions prévues

- Mise en place et soutien aux actions liées à l'engagement et à la citoyenneté :
  - développement du projet engagement citoyens avec les jeunes,
  - mise en place des sorties citoyennes (visites de lieux et d'institutions républicaines).
  - participation à la promotion du service civique et à l'accueil de volontaires.
  - Organisation de sensibilisation, de formation et de temps d'échange sur les questions liées à la sécurité des citoyens.
- Création de moments de rencontre et d'échange axés sur l'éducation au développement, la citoyenneté européenne et internationale :
  - continuation du projet « citoyens d'ici et d'ailleurs ».
  - organisation de voyages européens avec les différents groupes du Centre.
  - contribution de la Maison de Quartier à relancer le jumelage Lorient-Vigo (Espagne).
- Participations au Festival des Solidarités organisé à Lorient.

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 2

Favoriser le vivre ensemble et améliorer chez les habitants le sentiment d'appartenir à une communauté nationale, européenne et internationale par la mise en place sur le quartier d'une animation sociale mixte et intergénérationnelle.

### 2.3 - Sensibiliser les habitants et adhérents sur à la mixité, l'égalité homme-femme et le déterminisme social de manière générale.

#### Les actions prévues

- Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet « jeunes en TTTRANS » :
  - formation des acteurs jeunesse sur le «déterminisme social»,
  - sensibilisation des jeunes au déterminisme social.
  - organisation de visites découverte de métiers « traditionnellement genrés»
  - facilitation de l'accès des jeunes femmes aux offres de service des structures socio-culturelles.
  - réalisation d'un état des lieux et proposition de possibilités d'amélioration des modes de garde sur le territoire lorientais et mise en place de séances d'accompagnement des jeunes -mères sur la séparation mère/enfant.
- Organisation sur le temps du 8 mars de rencontres et d'échanges sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes en favorisant la participation des habitants du quartier.
- Continuation à travailler avec la Ligue de l'enseignement le projet « où sont les filles et globalement sur la place des jeunes filles sur l'espace public.
- Intégration du collectif « la place des femmes » lancé par la MPT de Kervénanec et dont les centres sociaux Frébault et Lanester sont membres.

### 2.4 – Encourager les actions d'échange de biens, de savoirs ou de compétences.

#### Les actions prévues

- Renouvellement de l'expérience du Jardin partagé avec les habitants et de nouveaux partenaires impliqués sur le quartier.
- Poursuite des échanges autour de la gastronomie dans le cadre de l'atelier cuisine en y recevant les enfants du centre de loisirs du mercredi.
- Prolongement du travail avec la Ligue de l'enseignement sur le projet « où sont les filles? » et globalement sur la place des jeunes filles dans l'espace public.
- Réflexion sur la mise en place d'un vrac (achat en commun de produit locaux à partager pour diminuer les coûts)
- Organisation avec les habitants d'un troc et puces au mois de décembre pour favoriser l'échange et le recyclage de cadeaux pour les fêtes de Noël.

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 2

Favoriser le vivre ensemble et améliorer chez les habitants le sentiment d'appartenir à une communauté nationale, européenne et internationale par la mise en place sur le quartier d'une animation sociale mixte et intergénérationnelle.

### 2.5 - S'engager contre le racisme et toutes les formes de discriminations.

#### Les actions prévues

- Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet « jeunes en TTTrans »
  - Réalisation d'une action contre le racisme et les discriminations.
- Organisation avec les jeunes d'un tournoi de foot inter-quartier sur le thème de la lutte contre les discriminations.
- Travail avec des partenaires sur des outils de sensibilisation des ados et des enfants sur la déférence et la tolérance.
- Visites de lieux ou d'évènements permettant de sensibiliser les habitants sur le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discriminations.

### 2.6 - Faire de la Maison de Quartier un lieu de rencontre et d'échange sur les questions liées au vivre ensemble, à la laïcité, à la démocratie et aux valeurs républicaines.

#### Les actions prévues

- Organisation de temps d'échange sur le vivre ensemble.
- Mise en place avec l'appui de la fédération des Centres sociaux de formations sur la Laïcité et les valeurs de la République.
- Organisation de visites de lieux symboliques de la République ou de son histoire.

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 3

Contribuer à la mise en place d'une synergie par la coordination des actions et la mutualisation des moyens des acteurs dans le but d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des habitants.



## OBJECTIF OPERATIONNEL - 3

Contribuer à la mise en place d'une synergie par la coordination des actions et la mutualisation des moyens des acteurs dans le but d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des habitants

### 3.1 - Travailler sur une coordination des acteurs sur le territoire pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

#### Les actions prévues

- Deux temps d'accueil individualisé de jeunes dans le cadre de l'atelier ressource ou avec la CESF (tous les jeudi et vendredis)
- Mise en place de rencontres et des temps d'échange entre acteurs jeunesse impliqués dans l'accompagnement et l'insertion sociale des jeunes ( Gouter partenaires)
- Organisation d'une coordination entre les acteurs présents sur le territoire pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes du quartier (petit- déj-emploi tous les deux mois)
- Rencontre avec la représentante de la Mission locale (une fois par mois)

### 3.2 - Informer et orienter le public vers les professionnels de l'action sociale et de l'emploi.

#### Les actions prévues

- Accueil des habitants et mise à disposition d'informations nécessaires pour prendre contact avec les professionnels de l'action sociale.
- Accueil et orientation vers les professionnels présents au Centre Social (Assistantes sociales, Mission Locale, Agora Services, )
- Mise en place d'un panneau d'information axé sur l'emploi et la formation à l'entrée de la MQ.
- Organisation avec les partenaires de l'emploi des temps d'information tous publics sur les dispositifs et projets d'insertion ouverts aux habitants.
- Relais des rencontres axés sur l'insertion dans le journal du quartier et sur les réseaux sociaux.
- Mise à disposition d'ordinateurs connectés et accompagnement pour la rédaction ou l'envoi de document.

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 3

Contribuer à la mise en place d'une synergie par la coordination des actions et la mutualisation des moyens des acteurs dans le but d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des habitants

### 3.3 - Mener ensemble des actions pour ramener les jeunes les plus éloignés du monde du travail dans le circuit de l'emploi.

#### Les actions prévues

- Accueil et accompagnement vers les professionnels de l'insertion (Mission locale, Agora Services, ....)
- Accompagnement sur les recherches de stages ou de formation dans le cadre de l'Atelier ressources.
- Inscription de jeunes dans les actions d'insertion portées par la Mission Locale ou l'Université Sociale dans le cadre du projet jeunes en TTTrans.
- Relais des rencontres axés sur l'insertion dans le journal du quartier et sur les réseaux sociaux.
- Soutien sur les questions administratives liées à l'emploi, aux logements, aux titres de séjours et autres...

### 3.4 - Organiser avec les partenaires des ateliers de formation et de découvertes des métiers.

#### Les actions prévues

- Organiser avec la Mission locale des rencontres d'information sur des nouveaux métiers ou des métiers avec plus de possibilités d'embauche.
- Organiser des visites sur des lieux de métiers « traditionnellement genrés » dans le cadre du projet jeunes en TTTrans.

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 3

Contribuer à la mise en place d'une synergie par la coordination des actions et la mutualisation des moyens des acteurs dans le but d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des habitants

### 3.5 - Proposer aux habitants des cours d'apprentissage du Français et de langues étrangères.

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accueil et recueil des besoins en apprentissage de la langue française des familles nouvellement installées dans le quartier.</li><li>▪ Ateliers d'apprentissage du français.</li><li>▪ Mobilisation et accompagnement de bénévoles sur les ateliers.</li><li>▪ Mise en place d'un atelier « apprendre le Français autrement »</li><li>▪ Organisation de sorties et de rencontres en lien avec ces ateliers.</li><li>▪ Implication de ce public dans la vie du quartier par les actions du Centre social.</li><li>▪ Organisation d'ateliers d'apprentissage ou d'échange autour de langues étrangère « ex : apéro langues »</li></ul>

### 3.6 - Aider les habitants sur les questions administratives liées à la vie quotidienne.

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accueil et écoute des habitants et particulièrement les nouveaux arrivants.</li><li>▪ Recensement des difficultés des familles accueillies dans le cadre des temps de permanences de la CESF.</li><li>▪ Information des personnes accueillies sur le droit commun et l'ensemble des possibilités ainsi que les obligations liées à leurs droits.</li><li>▪ Accompagnement sur les questions administratives simples.</li><li>▪ Mise en relations avec les partenaires présents dans le Centre social (Pimms et autres)</li><li>▪ Accompagnement physique si nécessaire vers d'autres professionnels présents sur le territoire.</li><li>▪ Interpellation et alerte des professionnels de l'action sociale sur les cas de non droit détectés sur le quartier ou auprès des adhérents.</li></ul>

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 3

Contribuer à la mise en place d'une synergie par la coordination des actions et la mutualisation des moyens des acteurs dans le but d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des habitants

### 3.7 – Soutenir les jeunes porteurs de projets.

<b>Les actions prévues</b>
▪ Réception dans le cadre de l'atelier ressource des jeunes porteurs de projet.
▪ Information et accompagnement des jeunes vers des dispositifs et acteurs pouvant les soutenir sur leurs projets.
▪ Mise en place de temps d'information et de mobilisations des jeunes sur les dispositifs et projets portés par les partenaires et institutions.
▪ Accompagner et soutenir financièrement les projets jeunes dans le cadre de jeunes en TTTrans.

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 4

Développer l'accès des habitants à la culture et aux expressions artistiques par la sensibilisation, l'initiation et la pratique.



## OBJECTIF OPERATIONNEL – 4

Développer l'accès des habitants à la culture et aux expressions artistiques par la sensibilisation, l'initiation et la pratique.

### 4.1 - Favoriser l'accès aux pratiques artistiques par la mise en place d'ateliers d'expressions artistiques

#### Les actions prévues

- Mise en place d'activité d'éveils, d'initiation et de pratique artistique en direction des enfants et des jeunes durant l'année scolaire.
- Mise en place de stages pendant les périodes de vacances.
- Renforcement des actions d'expressions artistiques pour les adultes et les séniors.
- Travail sur des moments d'expressions intergénérationnelles.
- Réalisation de l'étude prévue dans le cadre du projet jeunes en TTTrans sur le questionnement de la fréquentation des jeunes filles des structures socio-culturelles

### 4.2 - Inciter les habitants à la mobilité culturelle par la découverte et la fréquentation des structures culturelles de la Ville, de la région.

#### Les actions prévues

- Maintien des sorties culturelles en direction des adultes.
- Organisation de sorties familiales dans le cadre des dispositifs de la CAF.
- Priorisation chez les enfants et les jeunes des sorties découvertes de lieux, de structures culturelles et du patrimoine régional.
- Diffusion et relais des actions culturelles de la Ville et des structures socio-culturelles des territoires limitrophes.
- Travail sur le partenariat avec les structures culturelles.

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 4

Développer l'accès des habitants à la culture et aux expressions artistiques par la sensibilisation, l'initiation et la pratique.

### 4.3- Faire de la maison de Quartier un lieu d'expression et de restitution artistiques et thématiques pour valoriser la production des habitants, adhérents et des partenaires.

#### Les actions prévues

- Création de moments de rencontres ou de restitution autour des ateliers qui se tiennent tout au long de l'année à la Maison de Quartier.
- Organisation et d'expositions de photos et de réalisation artistique en lien avec les actions ou les ateliers accueillis.
- Valorisation des initiatives et projets des habitants.

### 4.4 - Soutenir les acteurs et structures culturelles du Quartier et mener des actions en lien avec la programmation du Scénith.

#### Les actions prévues

- Accueil à la Maison de Quartier d'associations d'expressions artistiques.
- Mise en place d'actions communes avec les structures sur le territoire et soutien aux activités des associations du quartier ou adhérentes.
- Travail sur le lien à faire entre la programmation, les artistes en résidence et les activités de la Maison de Quartier.

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 4

Développer l'accès des habitants à la culture et aux expressions artistiques par la sensibilisation, l'initiation et la pratique.

### 4.5 - Accompagner les jeunes porteurs de projets artistiques

#### Les actions prévues

- Accueil et soutien logistique aux initiatives artistiques de jeune ou groupe de jeunes.
- Accompagnement des porteurs d'initiatives ou de projets.
- Appui financier aux projets de jeunes dans le cadre de jeunes en TTTrans ( bourses à projet artistique).

### 4.6 - Contribuer à la mise en place de lieux et moments pour expérimenter ou mettre en valeur les expressions des jeunes.

#### Les actions prévues

- Mise en avant des actions portées par des jeunes lors des temps forts du Centre Social.
- Mise à disposition de salles ou de lieux de préparation, de répétitions ou de rencontres.
- Participation à la réflexion et à la mise en œuvre de l'action « les lieux jeunes » dans le cadre de jeunes en TTTrans.

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 5

Promouvoir les activités sportives et de loisirs comme outils de participation, de socialisation et de responsabilisation.



## OBJECTIF OPERATIONNEL – 5

Promouvoir les activités sportives et de loisirs comme outils de participation, de socialisation et de responsabilisation.

### 5.1 - Organiser des animations socio-éducatives en direction des enfants et des jeunes du quartier.

#### Les actions prévues

- Définition des projets pédagogiques des accueils de loisirs par rapport au nouveau projet d'animation.
- Organisation de l'accueil périscolaire pour les primaires et collégiens-lycéens conformément au dispositif CLAS.
- Révision de l'accueil de loisirs extrascolaire en tenant compte de l'éventuel réaménagement des rythmes scolaires et en priorisant la citoyenneté, la mobilité et la découverte.
- Mise en place d'un accueil jeunes conventionné avec la DDCS pour les samedis.
- Accompagnement des jeunes et des projets des jeunes dans le cadre d'un « atelier ressource ».
- Renforcement des relations avec les écoles, le collège du quartier, l'équipe de prévention et mises en place d'actions communes.
- Accompagnement des jeunes mamans dans leur rôle de parents et pour leur émancipation (dans le cadre de jeunes en TTTrans).
- Contribution à la réflexion pour la mise en place d'une démarche entre animateurs-médiateurs-éducateurs acteurs pour une approche partagée des interventions sur le territoire.

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 5

Promouvoir les activités sportives et de loisirs comme outils de participation, de socialisation et de responsabilisation.

### 5.2 - Mettre en place des ateliers d'expressions corporelles

#### Les actions prévues

- Organisation et mise en place d'ateliers d'éveils, d'initiation et de pratique d'activités physiques pour les enfants et les jeunes, les mercredis tout au long de l'année scolaires.
- Proposition de stages pendant les vacances scolaires avec des intervenants extérieurs.
- Développement des animations de quartier avec les partenaires présents sur le territoire (PLL, CEP, le Club de Hand, Lorient natation.....).
- Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de jeunes en TTTrans pour renforcer la participation des jeunes filles aux activités (ateliers de danses, gym, pratique du vélo...)
- Maintien du foot en salle en favorisant une gestion en autonomie par les jeunes.
- Poursuite des ateliers Gym et de prévention en direction des adultes, des séniors et expérimentation de nouvelles activités.
- Accueil au Centre Social et soutien aux associations porteuses d'activités physiques.

### 5.3 - Participer à la mise en place d'activités communes sur le territoire et sur la Ville.

#### Les actions prévues

- Organisation sur le quartier de la fête du sport avec les associations sportives du quartier, dans le cadre de la Fête de Quartier.
- Mise en place de stages de natation en direction des enfants, en partenariat avec Lorient natation.
- Réflexion sur la mise en place d'un tournoi de foot inter-quartiers sur le thème de la lutte contre les discriminations avec l'association des Turques du pays de Lorient et FCL.

### 5.4 - Faire la promotion des équipements sportifs du Quartier et encourager les habitants à y aller.

#### Les actions prévues

- Relais des programmes et actions des structures du quartier.
- Présentation dans le journal « l'Ibdc » des associations et structures sportives du quartier.
- Invitation des structures à venir présenter leurs activités lors du futur « forum de la rentrée»

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 6

Initier et soutenir la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, du numérique et du développement durable.



## OBJECTIF OPERATIONNEL - 6

Initier et soutenir la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, du numérique et du développement durable

### 6.1 - Soutenir et orienter les habitants en difficulté vers les professionnels de terrains.

Les actions prévues
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Proposition de temps formalisés permettant au CESF d'accueillir les habitants ayant des difficultés liées à la santé et à l'accès au droit commun.</li><li>▪ Accompagnement et orientation des habitants en difficulté vers les professionnels spécialisés en priorisant ceux présents sur le territoire.</li><li>▪ Facilitation pour l'installation dans la Maison de Quartier de structures spécialisées dans la prise en charges des habitants fragilisés.</li></ul>

### 6.2 - Mener des campagnes de sensibilisation sur ces domaines dans le cadre de partenariats associatifs et institutionnels.

Les actions prévues
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Participation aux collectifs travaillant sur les questions liées à la santé et à la prévention.</li><li>▪ Contribution à la mise en place d'actions de sensibilisation dans le domaine de la santé en direction des habitants.</li><li>▪ Sensibilisation des jeunes du Centre de Loisirs sur les addictions et la consommation de tabac et de drogues.</li><li>▪ Mise en œuvre avec l'aide de professionnels de moments de rencontres et d'échanges thématiques prévus dans le cadre des cafés séniors.</li></ul>

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 6

Initier et soutenir la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, du numérique et du développement durable

### 6.3 - Contribuer avec les institutions à la tranquillité des habitants et au maintien des relations avec les services de sécurité.

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Recueil de données à travers un questionnaire sur les relations habitants – forces de sécurité.</li><li>▪ Organisation de rencontres et d'échanges entre habitants et forces de sécurité pour faciliter la compréhension du rôle de ces derniers.</li><li>▪ Sensibilisation des jeunes du Centre de Loisirs sur le rôle citoyen de la police..</li><li>▪ Mis en place de formation sur les gestes qui sauvent et le PCS1 en partenariat avec le Collège et les structures habilitées.</li><li>▪ Participation au CLS des quartiers nord.</li></ul>

### 6.4 – Participer à l'amélioration du cadre de vie, la valorisation et à l'utilisation des espaces publics

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Implication de la Maison de Quartier dans l'animation et la mise en place des actions du Conseil Citoyens.</li><li>▪ Articulation entre la Commission Animation Cadre de Vie et le Conseil Citoyen..</li><li>▪ Mise en valeur du cadre de vie à travers les animations (animation de rue, Fête de quartier, ...)</li><li>▪ Poursuite du travail mené avec la Ligue de l'enseignement sur la place des jeunes filles dans l'espace public.</li></ul>

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 6

Initier et soutenir la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, du numérique et du développement durable

### 6.5 - Incrire les actions de la Maison de Quartier dans une logique écologique et de durabilité

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pratique du tri-sélectif et utilisation de matériels recyclables dans les actions de la Maison de Quartier.</li><li>▪ Utilisation de papiers recyclés pour le journal, la plaquette annuelle et les autres supports de communication.</li><li>▪ Favorisation des supports numériques pour la communication interne et externe.</li><li>▪ Priorisation des transports en commun et du covoiturage dans l'organisation des sorties.</li><li>▪ Mettre en place des actions de sensibilisation sur les économies d'énergie en direction du personnel, des bénévoles et des associations utilisatrices des salles de la Maison de Quartier.</li></ul>

### 6.6 - Appuyer les initiatives locales ayant trait au développement durable

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Collecte de bouchons en plastique pour l'association « un bouchon, un sourire ».</li><li>▪ Soutien des actions d'autofinancement de projet par la collecte et la revente de papier.</li><li>▪ Mise en place avec l'association OPTIM-ISM et Lorient Habitat d'un jardin partagé sur le quartier.</li><li>▪ Mise en place d'actions de sensibilisation sur les produits locaux et les circuits courts dans le cadre de la semaine du développement durable (avec l'AMAP).</li></ul>

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 6

Initier et soutenir la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, du numérique et du développement durable

### 6.7 - Mettre en place des actions pour rompre la fracture numérique, pour l'utilisation des logiciels libres et de sensibilisation sur des données personnelles

#### Les actions prévues

- Atelier informatique deux fois par semaine.
- Accueil de l'association Défis pour des interventions en direction des habitants.
- Veille numérique dans le cadre du dispositif de la CAF « des promeneurs du net »
- Organisation de rencontres pour promouvoir les logiciels libres.
- Mise en place de moments de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux et la protection des données personnelles.
- Reconduction de la Semaine du Numérique avec le collège et l'association Défis.

### 6.8- Participer aux instances de réflexion et coordination dans ces domaines

#### Les actions prévues

- Maintien de la concertation avec le Collège, la Ville de Lorient et les services de l'état sur la nécessité d'agir contre les incivilités et la délinquance dans le quartier et aux abords de la Maison de quartier.
- Participation au groupe de travail « santé dans les quartiers » mis en place par la Ville de Lorient.
- Poursuite du travail avec Lorient Habitat et l'association Optim-ism sur les actions d'amélioration du cadre de vie sur le quartier.

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 7

Accompagner les initiatives et renforcer la participation des habitants et acteurs associatifs.



## OBJECTIF OPERATIONNEL – 7

Accompagner les initiatives et renforcer la participation des habitants et acteurs associatifs.

### 7.1 – Impliquer les habitants et adhérents dans la mise en œuvre du projet du Centre Social et son évaluation.

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Implication des habitants et adhérents dans la gestion de l'association et de la mise en œuvre du projet d'animation.</li><li>▪ Renouvellement des instances avec une attention particulière à plus de présence d'habitants du quartier.</li><li>▪ Mise en place d'actions pour intéresser les jeunes dans le fonctionnement de la Maison de Quartier.</li><li>▪ Révision du règlement d'utilisation des salles par les adhérents et les habitants.</li><li>▪ Mise en place d'outils favorisant la participation des adhérents et habitants dans l'évaluation des actions.</li></ul>

### 7.2 - Soutenir les initiatives et contribuer au renforcement des capacités des acteurs associatifs

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise à disposition de locaux ou de matériel pour soutenir les activités des associations adhérentes ou du quartier.</li><li>▪ Implication des association du quartier dans les activités mises en place par la maison de Quartier.</li><li>▪ Soutien aux actions mise en place par les acteurs du territoire.</li><li>▪ Intégration dans nos outils de com les acteurs des associations du quartier ou adhérents.</li><li>▪ Prioriser la co-construction avec ses acteurs pour les nouvelles actions.</li></ul>

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 7

Accompagner les initiatives et renforcer la participation des habitants et acteurs associatifs.

### 7.3 - Participer avec les habitants au processus de la rénovation urbaine du Quartier.

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Participation de la Maison de Quartier à l'animation et à la mise en place des actions du conseil citoyens.</li><li>▪ Contribution à la mobilisation des habitants pour qu'ils prennent leur place au Conseil Citoyens.</li><li>▪ Relais dans le journal du quartier des actions du conseil Citoyens.</li><li>▪ Information des instances de la Maison de Quartier sur l'avancement du processus de rénovation urbaine.</li><li>▪ Mise en place d'actions de sensibilisation ou de recueil d'avis des habitants sur la rénovation urbaine.</li></ul>

### 7. 4 - Renforcer la gouvernance de la Maison de Quartier.

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Travail pour redynamiser les commissions de travail.</li><li>▪ Diffusion du cadre de fonctionnement des instances.</li><li>▪ Planification des rencontres du bureau et du CA pour renforcer la présence des administrateurs.</li><li>▪ Organisation de temps de formation pour les bénévoles et administrateurs.</li><li>▪ Maintien de la rencontre bénévoles, administrateurs et partenaires, même avec la mise en place du forum de la rentrée.</li><li>▪ Création d'un moment de rencontre entre le bureau et les salariés de la Maison de Quartiers.</li></ul>

## OBJECTIF OPERATIONNEL - 8

Travailler sur le rayonnement du quartier et du Centre social par la mise en place d'actions fédératrices et une communication active.



## OBJECTIF OPERATIONNEL – 8

Travailler sur le rayonnement du quartier et du Centre social par la mise en place d'actions fédératrices et une communication active.

### 8.1 - œuvrer pour la visibilité des actions et au rayonnement du centre Social

Les actions prévues
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réorganisation de la commission sensibilisation et mobilisation des habitants et adhérents chargée de la communication du Centre social.</li><li>▪ Renforcement de la communication directe avec les habitants et adhérents à travers l'accueil, les ateliers et l'organisation de la salle Groix.</li><li>▪ Maintien de nos outils de communication sur papier (le journal l'Ibdc, la plaquette du programme annuel, affiche et flyers)</li><li>▪ Réorganisation de notre présence dans les réseaux sociaux avec un accès à snapchat et instagram pour accrocher les jeunes.</li><li>▪ Relookage du journal et organisation de sa distribution avec l'aide de bénévoles.</li><li>▪ Travail sur une charte graphique pour plus de cohérence dans nos outils.</li><li>▪ Actualisation annuelle du mailing et réalisation d'une nouvelle newsletter.</li><li>▪ Mise en ligne d'un nouveau site internet « l'Ibdc, le site »</li></ul>

### 8.2 - Initier et organiser à des actions fédératrices dans le but de consolider le vivre ensemble dans le quartier.

Les actions prévues
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Expérimentation d'un Forum de la rentrée avec les associations adhérentes et l'ensemble des partenaires présents sur le quartier.</li><li>▪ Organisation d'une Fête annuelle de quartier.</li><li>▪ Intégration de la fête du sport à la Fête de quartier.</li><li>▪ Réorganisation avec les Centres sociaux lorientais du Concours de photos « Lorient-estival »</li><li>▪ Travail sur l'organisation d'un tournoi de foot inter-quartiers sur le thème de la lutte contre les discriminations.</li><li>▪ Mise en place de rencontres, de temps d'échange pour renforcer le vivre ensemble..</li></ul>

## OBJECTIF OPERATIONNEL – 8

Travailler sur le rayonnement du quartier et du Centre social par la mise en place d'actions fédératrices et une communication active.

### 8.3 - Participer aux actions initiées par les partenaires associatifs ou institutionnels

<b>Les actions prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mobilisation des habitants et participation au carnaval de la Ville de Lorient.</li><li>▪ Participation avec les jeunes du quartier au Forum « en route pour le monde »</li><li>▪ Contribution avec le centre de loisirs aux actions mises en place dans le cadre de la Semaine de l'enfance.</li><li>▪ Information des habitants sur les activités organisées par les partenaires.</li></ul>

## **G- LES MOYENS**

## 1- Les moyens humains

Pour réaliser ce projet , le centre social compte sur son organisation, sur la participation de ses adhérents-bénévoles-administrateurs et sur la coordination et l'animation d'une équipe de professionnels.

- **Adhérents :** 488 (saison 2015-2016)
- **Bénévoles :** une cinquantaine de bénévole dont 3 qui animent des activités et une trentaine investis dans l'accompagnement scolaire et l'apprentissage du français.
- **Conseil d'Administration :** 20 membres élus et 4 membres représentant la Ville de Lorient.
- **Le Bureau :** 5 membres
- **3 commissions de travail :** sensibilisation et mobilisation des habitants, animation et cadre de vie, finances.
- **Les professionnels :** un directeur, une assistante de direction chargé de la comptabilité et du secrétaire, 4 responsables de secteurs, 7 animateurs dont 3 mis à disposition par la ville de Lorient, 2 techniciens de surface et un gardien de la Ville de Lorient.
- Nous faisons aussi appel au partenariat associatif et aux travailleurs indépendants pour la mise en place de nouvelles actions.
  
- **Une mutualisation des moyens et le partenariat avec les professionnels sur le territoire permet de bénéficier d'un apport technique appréciable et d'organiser plus d'actions pour les habitants.**
- Nous pensons aussi renforcer l'équipe jeunesse par rapport aux enjeux sur le territoire et réorganiser l'accueil de la Maison de Quartier pour être plus efficace.

## 2 - Les moyens logistiques :

- **3 bâtiments** mis à disposition par la ville de Lorient dont les services s'occupent de l'entretien: le bâtiment central (rue J. Massenet), le Bâtiment d'Elsat Triolet pour le centre de loisirs et le local jeune (rue Gabriel Fauré), plus les Arcades prêtés par Lorient Habitat. Le bâtiment central n'est pas aux normes pour les personnes à mobilités réduites.
- Du matériel nécessaire pour les activités et la gestion courante.
- Le centre social dispose aussi d'un minicar pour ses activités.

### 3 - les moyens financiers : budgets prévisionnels

Le budget prévisionnel 2017 est à l'équilibre à 735 956 € avec 227 608 de contributions volontaires.

Dans le cadre du nouveau projet et pour les années à venir 2018 - 2019 -2020 -2021, nos recettes ne devraient pas trop évoluées compte tenu du fait que les subventions risquent de ne pas augmenter, voir de diminuer.

Notre prévisionnels 2017 est réalisé sur la base du réel 2015 en tenant compte des recettes qui nous semblent aujourd'hui certaines: les prestations de la CAF, le Contrat de Ville dont l'Etat a promis de ne pas baisser et le projet jeunes en TTTrans qui soutient des actions en direction des jeunes pour 3 ans encore.

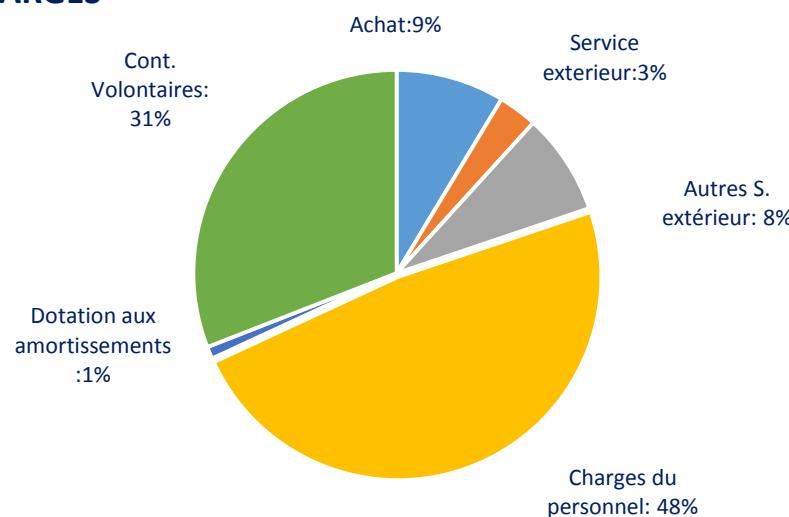
Nous ne pourrons pas augmenter nos tarifs d'activités. Nos habitants sont de plus en plus précarisés.

Nous devrons faire attention aux charges en priorisant le partenariat associatif pour les nouveaux ateliers. Le soutien de la ville devra être nécessaires si nous ne voulons pas laisser des enfants à côté sur l'accueil du soir.

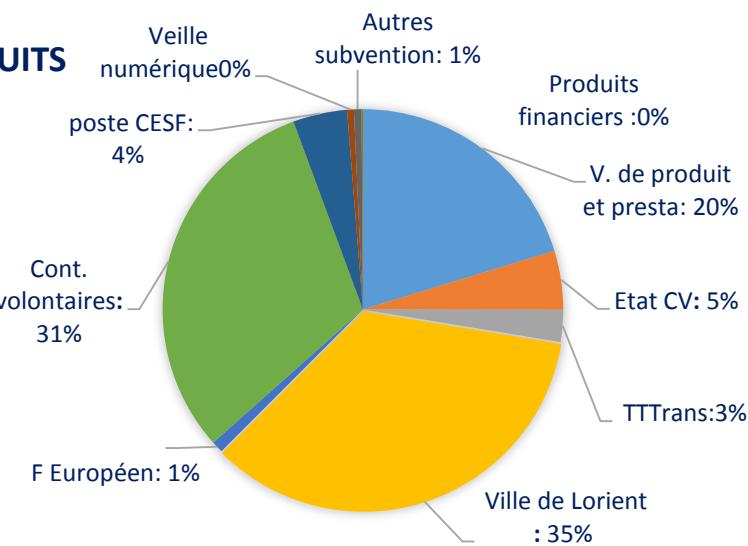
Pour les années à venir, nous pensons que le budget pourra augmenter de 2 à 5 % : augmentation liée aux salaires et au coût de la vie.

#### Budget prévisionnel 2017

##### CHARGES



##### PRODUITS



BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60 - Achats</b>	<b>63 564</b>	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	149 150
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat : préciser les ministères sollicités	35 000
		Jeunes en TTTRANS	19 000
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>22 864</b>		
Locations		Région :	
Entretien et réparation		Département :	
Assurance		Documentation	
		Intercommunalité :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>59 477</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune :	256 630
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Organisme sociaux (détailier) :	
Services bancaires, autres		CAF - poste CESF	32 194
		Fonds européens	7 000
<b>63 - Impôts et taxes</b>		CAF - veille numérique	4 000
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		L'agence de service de paiement (ex CNASEA-emplois aidés)	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>355 343</b>	Autres établissements publics	
Rémunération des personnels		Aides privées	
Charges sociales		Autres subventions	4 574
Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		75 - Autres produits de gestion courante	
		dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>66 - Charges financières</b>		76 - Produits financiers	800
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		77 - Produits exceptionnels	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>7 100</b>	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>508 348</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>508 348</b>
		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>227 608</b>	<b>uh</b>	<b>227 608</b>
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	40 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et service	187 608	871 - Prestations en nature	187 608
862 - prestations			
864 - Personnel bénévole	40 000	875 - Dons en nature	
		<b>TOTAL</b>	<b>735 956</b>
			735 956

## H- LE PROCESSUS D'EVALUATION

L'évaluation des actions se fera sur le plan quantitatif et qualitatif, avec la participation des habitants-adhérents, des administrateurs, des bénévoles et des partenaires associatifs et institutionnels. Elle s'établit sur un bilan annuel des actions et un bilan au bout des 4 années de mise en œuvre..

### 1- Le bilan annuel

- **Les ateliers** : La fiche d'action réalisée entre les animateurs et le directeur permet de circonscrire l'activité et de définir son contenu et ses modalités pratiques d'organisation.
- Une fiche de présence trimestrielle des participants est à la disposition des animateurs. Au mois de mai une évaluation qualitative de l'ensemble des ateliers est réalisée sur la base d'un questionnaire (5 personnes par atelier).
- **Les évènements et temps forts** : une fiche « jaune » pour une évaluation « à chaud » est remplie après chaque événement ou temps forts ( impressions et nombre de participants). Certains temps forts, peuvent être évalués avec un questionnaire à l'intention des participants le jour même.
- **Le bilan annuel** : il se fait par objectif opérationnel et revient sur les actions réalisées. Un détail des actions et une analyse statistique des adhérents sont proposés en annexe.
- Le bilan annuel mesure les actions de l'année et propose les perspectives pour l'année suivante.

### 2- Le bilan des 4 années

C'est la synthèse des années de réalisation du projet, il revient sur la dynamique qui a accompagné la mise en place des actions. Il prépare le prochain projet.

## I- LES ANNEXES

- Une fiche d'action
- Une fiche de présence trimestriel
- Une fiche d'évaluation des temps forts à chaud.

# 1 - Exemple de fiche d'action :



Centre Social

Maison de quartier  
du Bois du Château

## Fiche d'action 2017 – 2018

Intitulé de l'action : Sorties jeunes

Intervenant : animateurs du secteur jeunesse

### 1- Les objectifs de l'action

- Favoriser la mobilité et l'épanouissement des jeunes en proposant des sorties de loisirs et de découverte
- Impliquer d'avantage les jeunes dans l'organisation de ces sorties
- Inciter les jeunes à la mobilité culturelle par la découverte et la fréquentation des structures culturelles de la région

### 2- Le lien avec le plan d'action (ou un des objectifs du projet global)

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'objectif général :

Promouvoir les activités sportives et de loisirs comme outils de participation, de socialisation et de responsabilisation

### 3- Les actions prévues

- Organiser avec les jeunes une sortie un samedi par mois dans la région
- Ces sorties doivent concilier loisirs et découverte

### 4- Public ciblé

- Les jeunes de Bois du Château âgés de plus de 11 ans

### 5- Les partenaires

- Les structures culturelles et de loisirs de la région

### 6- Le déroulement de l'action :

- Lieux (salle) : région Bretagne et environs
- Dates de début et fin de l'action : de septembre 2017 à juin 2018
- Jour : samedi
- Horaires : à la journée et selon les propositions
- Dates :
  - 7 octobre
  - 18 novembre
  - 16 décembre
  - 20 janvier

- 17 février
- 17 mars
- 7 avril
- 19 mai
- 9 juin

- Le contenu de l'action : sortie de découverte et de loisirs

### 7- Le plan de communication : (les activités seront diffusées dans les supports suivants)

- Programme de la Maison de Quartier
- Site Internet de la Maison de Quartier et réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, Twitter)
- Affichage à la Maison de Quartier

### 8- Les moyens prévisionnels :

#### a) Humains :

- Les animateurs du secteur jeunesse de la Maison de Quartier
- Intervenants extérieurs : Les structures culturelles et de loisirs de la région
- Autres : bénévoles de la Maison de Quartier

#### b) Financiers :

- Matériels : mini-bus
- Autres : alimentation (10€/pers/sortie), transport (30€/sortie), activités socioculturelles (12€/pers/sortie)
- Estimation des coûts :

Dépenses	Recettes
Communication 100€	Maison de Quartier 958€
Alimentation 810€	Participation des jeunes 720€
Activités socioculturelles 972€	CAF 150€
Transport 270€	Projet Patrimoine 324€
<b>Total : 2152€</b>	<b>Total : 2152€</b>

#### c) Valorisation :

- Mise à disposition d'un animateur

### 9- Evaluation :

- La participation par rapport aux prévisions chez les jeunes
- L'implication des jeunes dans l'organisaition des sorties
- Le bilan avec les animateurs
- Le questionnaire de satisfaction distribué aux jeunes

## 2- Une fiche de présence trimestriel



### Fiche de pointage atelier 1<sup>er</sup> trimestre 2017-2018

Nom de l'atelier :

Intervenant :

Secteur :

Jour :

Heures :

Salle :

	Nom	Prénom	S38	S39	S40	S41	S42	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														

### 3- Une fiche d'évaluation des temps forts à chaud.



#### BILAN ACTIVITES ET MANIFESTATIONS

Type d'activité : formation alphabéétisation ( Joseline Raux )  
 Structure organisatrice : MQ  
 Nom de la personne responsable de l'activité : Clodie deion

Date	Tranche horaire	Salle	Nombre de personnes présentes			Observations
				Homme	Femme	
11/12/16	9h - 12h30 13h30 - 16h30	GLENAN	Adulte	1	12	l'étaut général
			16-25 ans	-	-	
			Ados	-	-	
			Enfant	-	-	
			Total H-F	1	12	
			Total général	13		

Nombre de bénévoles impliqués dans l'action : 8

Total heures de bénévolat : 58,40 ( x pour nombre de bénévole )